

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Journal du Cultivateur



PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. I., No. 6, MONTRÉAL, OCTOBRE, 1853.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

Le professeur Wilson a fait, Mercredi, 28 Septembre, une lecture sur le lin, qui est une récolte que nous avons toujours regardée comme particulièrement adaptée à ce pays. La difficulté consiste à trouver à le vendre avantageusement, parce que sa préparation exige quelque argent et de l'habileté, et qu'il doit être mis dans la forme convenable pour être exporté.

La culture du lin est assez simple: il se sème aussi facilement que les céréales. Le professeur s'est principalement attaché à faire voir la grande et incépisable demande faite de l'article, et les modes nouveaux et améliorés de le préparer pour le marché. Nous avons toujours compris que c'était là la grande difficulté pour le Bas-Canada; car quant à la semaille et à la récolte, elles sont assez simples. En l'absence de grands propriétaires opulents, nous pensons que ce serait pour une compagnie à fonds communs une bonne spéculation que d'acheter des cultivateurs la matière brute, ou la "paille," comme l'appelle M. Wilson, et de la préparer pour le marché; nous pensons que la récolte serait beaucoup plus lucrative que quelques-unes de celles qui se vendent maintenant.

Nos abonnés comprendront généralement d'après le compte-rendu de la lecture, que l'ancien mode de séparer la fibre de la substance ligneuse, en faisant rouir les plantes dans des étangs ou des mares, et leur faisant subir la fermentation putride, est remplacé par un procédé chimique simple, qui exige beaucoup moins de temps et de travail, et

livre la fibre en un meilleur état. Mais quelque simple et intelligible que cela soit, nous doutons beaucoup, d'après ce que nous pouvons connaître des cultivateurs de la province, que ce mode leur fût convenable. Nous croyons, comme nous venons de le dire, qu'une compagnie qui ferait marché avec des cultivateurs pour lui livrer leurs récoltes, serait le meilleur agent. Mais même d'après l'ancien système, que les gens de la campagne connaissent très bien, nous croyons que la récolte serait très lucrative. La difficulté est de trouver un marché, parce que l'affaire n'étant pas établie comme commerce d'exportation, il n'y a pas d'agens pour acheter du lin, comme il y en a pour la farine et le bois de construction. Il serait obvié à cette difficulté par la formation d'une compagnie qui exporterait l'article à son propre compte.

Nous pouvons néanmoins trouver à redire à une partie de l'exposé du professeur: nous le croyons meilleur chimiste et manufacturier qu'agriculteur. Il dit que le lin n'est pas une récolte épuisante, et il en appelle à la très petite portion de résidu, ou de matière incombustible, qui reste après la combustion, pour montrer combien peu il est tiré du sol. Sans vouloir entrer dans une dispute chimique, tout agriculteur lui dira que le lin épuise très considérablement le sol. Nous n'avons qu'à infliger le lin à nos terres, après leur avoir infligé le froment et les autres céréales, le foin et la pomme de terre, pour les rendre bonnes à rien qu'à produire des chardons et de la mousse.

Mais au fond et généralement, le savant professeur a raison. Il a évidemment sup-

posé que la culture du lin aurait lieu sur le principe amélioré d'assolement, et avec assez d'animaux pour consommer les récoltes en vert et fertiliser le sol. Si l'on ne cultive la plante que pour la semence, et qu'on nourrisse le bétail de tourteaux de graine de lin, la terre sera mise en très bon état. Si on la cultive pour la fibre, ce doit être la récolte principale, et l'engrais devra être ménagé avec soin. Si le lin n'est pas cultivé convenablement, c'est une des récoltes qui épuisent le plus le sol.

Ce qui nous a souvent surpris, c'est de voir la culture du chanvre entièrement négligée. Quoiqu'exotique, la plante est devenue comme indigène dans le pays, et s'y est acclimatée au point de se reproduire d'elle-même, comme le panais et le soleil. Elle devient dans le fait une herbe nuisible, et c'est aussi une récolte épuisante; car toutes les récoltes, quelles qu'elles soient, épuisent la terre, si elles n'y sont pas consommées, ou s'il ne lui est pas donné quelque équivalent sous la forme d'engrais. Tout ce dont nous avons besoin, c'est d'un peu d'habileté mécanique pour l'apprêter; et nous croyons que la culture du chanvre pourrait être même plus profitable que celle du lin.

Nous recevons de presque toutes les parties de la province inférieure des avis de la destruction complète des pommes de terre. La chose est d'autant plus à regretter, qu'en conséquence de la très bonne récolte de l'année dernière, il en a été semé en quantité considérable.

Nous sommes convaincu que la cause de

la perte n'est pas la maladie épidémique, appelée "carie," mais qu'elle est simplement le résultat d'une très basse température accompagnée de déluges de pluie. Le température à Montréal, est descendue habituellement jusqu'à environ 38°, et nous avons entendu parler d'un cas, à la campagne, où elle a été au-dessous du point de congélation, et où il s'est formé une épaisse croûte de glace. De là résulte la destruction des tubercules par le déperissement des feuilles, ou fanes, qui sont les pommons de la plante. Elles sont généralement noires et mortes. Ce qu'on a pu conserver de patates est de très mauvaise qualité, et nous croyons qu'il n'en restera pas assez dans cette section de la province pour la semaille. On dit qu'en plusieurs endroits, elles ne valent pas la peine d'être arrachées.

Nous avons pu constater que jusqu'à Québec, la perte est aussi complète qu'elle l'est ici; mais nous avons le plaisir d'apprendre que, dans l'autre direction, il y a de bonnes patates sur le haut de l'Ontario, c'est-à-dire, au-dessus de Carrillon. Dans tous les États de la Nouvelle Angleterre, la récolte a entièrement manqué. Nous n'avons reçu aucune nouvelle défavorable du Haut-Canada et si la récolte des patates y est bonne, nous pensons que les cultivateurs ne pourraient mieux faire que d'en envoyer à Montréal et à Québec, pendant que la navigation est ouverte, et d'y en emmagasiner pour l'hiver, ou pour la semaille du printemps prochain.

On continue à nous envoyer des commandes pour l'envoi du Journal, mais sans les accompagner du paiement. Comme nous l'avons déjà expliqué, la souscription est si peu de chose, que nous ne pouvons pas la porter comme dette dans nos livres, ni en conséquence, inscrire sur notre liste des personnes qui ne paient pas comptant.

Nous nous proposons de donner, dans notre prochain numéro, six esquisses ou estampes des principaux animaux couronnés à la dernière Exposition. Elles ont été prises sur la place, par M. Carpendale, et sont entre les mains du graveur, M. Walker.

LES MARCHÉS.

Il n'y a eu aucun changement d'importance sur nos marchés, depuis notre dernier numéro. La viande de boucherie et la volaille maintiennent leur prix. L'approvisionnement de

grains est peu considérable, à cause du mauvais temps et des mauvais chemins, et les quotations sont à peu près nominales. En conséquence de l'état des marchés européens, le blé et la farine haussent très rapidement, mais le Bas-Canada n'a que peu ou rien à attendre de cette hausse, et il nous importepen de savoir si elle est réelle ou spéculative. Le beurre devient très rare et d'un prompt débit, à des prix élevés. Le seul changement remarquable est celui qui a eu lieu dans les pommes de terre, qui paraissent avoir été presque entièrement détruites, si ce n'est dans quelques-uns des districts sabbieux des township de l'Est. Le déficit est si considérable, que de très mauvaises patates se vendent à peu près le triple de ce qu'elles se vendaient, l'année dernière. Nous sommes décidément d'avis que les cultivateurs devraient se procurer des patates du Haut-Canada, pour semence, maintenant que la navigation est libre. De toutes parts, nous entendons parler de récoltes de patates enfouies à la charrue, comme ne valant pas la peine d'être recueillies.

LECTURE SUR LE LIN PAR LE PROFESSEUR WILSON, COMMISSAIRE BRITANNIQUE AUX ÉTATS-UNIS,

Faite à Montréal, durant la semaine de l'Exposition Provinciale des Produits de l'Agriculture et de l'Industrie.

M. Wilson commença par dire que ses auditeurs étant réunis pour une fin pratique, il entrerait d'un coup dans le sujet de sa lecture, qui était le traitement agricole, ou plutôt industriel du Lin, et qu'en premier lieu, il était à propos de dire quelque chose de cette plante, sous le rapport botanique. Le lin appartient à une famille de plantes qui n'est pas très étendue, ne contenant que trois genres et quatre-vingt-dix espèces, dispersées largement par l'Europe, l'Asie, les deux Amériques, les Indes, l'Australie et la Nouvelle Zélande, en un mot partout où le caractère physique du sol est adapté à sa croissance; mais ses principaux habitacles sont l'Europe, l'Asie et l'Amérique Méridionale. Dans l'Amérique Méridionale, il y en a plusieurs espèces indigènes, mais leur botanique n'a pas été aussi bien éclaircie que celle des variétés européennes. Dans le Texas, pourtant, il y en a une à fleurs jaunes qui, en conséquence diffère sous ce rapport des espèces européennes. Dans la classification linéenne, le lin appartient à la pentagynie et à la pentandrie, c'est-à-dire que toutes les parties sont au nombre de cinq, cinq pétales, cinq étamines, cinq stigmates, etc. Les vaisseaux à semences sont de même divisés en cinq cellules, avec séparations imparfaites attachées à l'extérieur du dorsal. Ces vaisseaux, ou capsules,

contiennent communément huit graines, deux des cellules étant ordinairement vides. Ces graines sont d'une couleur brune foncée luisant à l'extérieur, et de forme aplatie, et ont un goût mucilagineux douceâtre. Elles contiennent une quantité d'huile, qui donne à la plante une grande partie de sa valeur industrielle, attendu que, dans ce pays en particulier, la graine est ordinairement envoyée au pressoir à huile, qui extrait environ vingt pour cent de matière oléagineuse, laissant le résidu sous la forme de gâteaux ou tourteaux à huile, pour servir à la nourriture des bestiaux. La plante atteint de deux à trois pieds de hauteur; la tige a de petits rameaux, qui, lorsque la saison en est venue, se terminent par des fleurs, auxquelles succèdent les vaisseaux à semences. Les fleurs sont blanches, rouges et bleues, ordinairement de la dernière couleur; mais comme les tiges à fleurs blanches semblent être les plus fortes, il a été suggéré par un chimiste Français, que comme les fleurs blanches donnent aux feuilles une certaine modification de la matière colorante, la même modification pourrait être communiquée à la fibre. Un autre Français a produit, depuis, ses variétés, pour éprouver cette idée, mais jusqu'à présent sans résultats de nature à en démontrer la vérité; de sorte que tout ce qu'on a pu faire, s'a été de continuer à cultiver la variété bleue. Il y a plusieurs autres variétés qui croissent spontanément, et qui ont cela d'utile en particulier, qu'elles indiquent les qualités des sols, et il y a eu faveur de la classe entière le fait qu'elles sont toutes inoffensives. Quelques-unes cependant sont faiblement médicinales. Dans l'Amérique Méridionale, l'une d'elles est employée comme tonique et appétitif, et le *linum catharticum* a aussi une qualité apéritive. Néanmoins, le seul de la famille qui demande une mention détaillée est le *linum usitatissimum*, et ici nous voudrions porter particulièrement l'attention sur le fait, qu'il a été envoyé de Russie de la graine à l'Exposition de New-York, dans l'idée que c'était une nouvelle variété, particulièrement adoptée aux pays où l'hiver est long, et le temps de la semaille fort restreint. L'individu qui l'a envoyée était dans l'erreur, à cet égard, car le lin commun est réellement une plante d'hiver changée en plante de printemps par la culture. Toutes les plantes d'hiver croîtront, si elles sont semées au printemps, et deviendront par conséquent plantées d'hiver. Le lin commun a bien résisté aux hivers d'Angleterre, et quoique je parle avec quelque hésitation sur le sujet, je crois qu'il pourrait s'acclimater aisément en Canada, si on le semait un mois plutôt que de coutume; l'année suivante, encore un mois plutôt. La troisième année, il pourrait probablement supporter l'hiver. La variété de lin du printemps est une plante entièrement différente. Au lieu d'être de trois pieds de hauteur, à tête close et à capsules demeurant fermées jusqu'au printemps, la variété printanière n'a que deux

pieds de hauteur, pousse des branches à quelques pouces au-dessus de terre, et a des capsules qui s'ouvrent aussitôt qu'elles ont achevé de se former, et répandent leurs graines sur le terrain. Cette plante est appelée en latin *humile* et *crepitans*; le premier mot signifie qu'elle est basse, et le second, que ces vaisseaux à semences crèvent. Le lin a toujours été d'une grande importance dans l'histoire : dans le livre de l'Exode, il est mentionné comme une des récoltes choisies par le Tout-Puissant pour être détruite comme châtimement infligé aux Égyptiens. Il est dit dans Josué que Rahab s'en servit pour cacher les espions; le lin ayant sans doute été mis sur le toit de la maison pour sécher. Dans le Nouveau Testament aussi il est souvent fait mention du lin. Quelques-uns des écrivains romains, tel que Columelle, ont aussi écrit sur le lin, et l'opinion de cet auteur, que le lin est une récolte épuisante, est malheureusement commune au temps où nous sommes. Il dit donc, "que personne ne produise du lin, à moins qu'il n'en puisse avoir une grande récolte ou un haut prix." Palladius et Virgile ont pensé comme Columelle : le dernier, que tout agriculteur doit avoir en vénération, a classé le lin avec le pavot et l'avoine, qui, dit-il, brûlent le sol.

"Urit enim lini campum seges, urit avenæ."

Pline va plus loin; il parle du lin de printemps et d'hiver, et nous dit la manière dont les Romains le cultivaient et l'employaient. Quoiqu'il se soit écoulé deux mille ans, il y a à douter qu'on procède mieux présentement. Ici, dit le professeur, il y a du lin que Pline aurait eu honte de voir. Cet auteur a envisagé ce sujet sous un jour très philosophique, et il demande quel plus grand miracle il pourrait y avoir qu'une plante qui a rapproché l'Égypte de l'Italie, et qu'il crût dans une plante si courte ce qui portait pour ainsi-dire, le globe même. Dans ce passage, il faisait sans doute allusion à l'emploi du lin pour la fabrique des cordages et des voiles. Pline a aussi donné une description du lin d'Espagne, qui valait mieux, selon lui, que les espèces qui croissaient dans d'autres parties des possessions romaines; mais il dit que dans la Campanie, il y en a une espèce à la fois si forte et si fine qu'on s'en servait pour attrapper des bêtes sauvages, les sangliers ne pouvant passer à travers les rets qui en étaient faits, quoique les cordes du sommet fussent assez menues pour passer par une bague, et qu'un seul homme pût porter assez de filets pour enclore toute une battue. Dans un autre endroit, il décrit un plastron apporté à Rome du tombeau d'Amasis, dans lequel il y avait trois cent soixante fils à chaque côté. Si une partie seulement de cet avancé pouvait être crue, et Pline est un auteur à qui on peut ajouter foi pour l'ordinaire, il en résulterait la preuve d'une grande supériorité sur notre présente manière de filer. Après la chute de l'empire romain, on a peu entendu parler du lin, pendant un nombre de siècles. Dans le

12^{ème} siècle, il était cultivé sur un grand plan en Angleterre; dans le 16^{ème} siècle, il fut regardé comme si important d'encourager la culture du lin, qu'il fut passé un acte par lequel quiconque avait soixante arpens de terre sous culture, était tenu d'en cultiver deux perches carrées (*two rods*) en lin. En 1562, sous Elizabeth, la quantité en fut portée à un acre sur soixante. En 1691, sous Guillaume et Marie, on tenta d'encourager au lieu de contraindre, et tous taxes, taxes et dîmes sur la terre cultivée en lin furent réduits à 4s. par acre. En 1713, sous Anne, une gratification directe fut accordée pour la culture du lin, et en 1806, sous Geo. III, il fut offert une gratification, ou prime, pour le lin importé des colonies de l'Amérique du Nord. Ces choses montrent que le lin a toujours été regardé comme un article de grande importance. Mais sa culture a rencontré deux grands obstacles; le premier est la croyance que le lin épuise le sol, et le second, la difficulté de trouver à le vendre. Quant au premier point, je puis vous satisfaire en peu de mots; le second doit être laissé à la description du procédé amélioré pour sa manufacture. Le lin n'a que deux sources où il puisse puiser de la nourriture, l'atmosphère et le sol: de l'atmosphère il n'obtient qu'une matière inorganique contenue dans sa substance. On a acquis la connaissance de ce fait en brûlant la plante, et la cendre qui reste après la combustion est la partie qui doit venir du sol. Déterminant ensuite par analyse qualitative les différents articles dont ce résidu est composé, les ingrédients pris du sol sont découverts et peuvent être comparés avec ceux qui sont pris par d'autres récoltes. Or, en Irlande, il y a pour le perfectionnement de la culture du lin une Société composée d'hommes du plus haut rang, et assez intéressés pour être portés à examiner avec soin tout ce qui se rattache au sujet. Le Dr. Hodges, leur chimiste, a entrepris cet examen, et il a trouvé que, dans cent parties, il n'y en avait qu'une et trois quarts de matière inorganique. Il a ensuite fait l'épreuve sur deux tonneaux de paille, et il a trouvé, qu'ils ne contenaient que 68lbs. de matière inorganique. Il fit aussi l'expérience sur deux tonneaux de paille de blé, et il fut effrayé de la différence. Sur deux tonneaux de paille, qui devaient produire cinq *quarters* de blé, il y avait 365lbs. de matière inorganique; c'est-à-dire qu'un acre en blé prend autant au sol que huit acres en lin. Le lin n'est donc pas une récolte très épuisante. Quant au sol, on pourrait croire, d'après sa distribution par toute la terre, que le lin croîtrait partout, et tel est le cas; néanmoins, il y a certaines conditions toujours nécessaires. Le sol doit avoir une certaine profondeur, et n'être pas exposé à recevoir trop d'eau: il doit être en bon état, susceptible de recevoir une belle culture à la surface, et exempt de mauvaises herbes. La rotation des récoltes est une autre question agricole. Cette rotation doit dépendre,

dans tous les cas, d'une variété de circonstances de sols, marchés, climat, condition, temps, etc., dont un bon cultivateur peut seul juger pour ce qui le regarde. En général, on ne pense pas que le même sol puisse porter une bonne récolte de lin avant la cinquième ou la sixième année, et il y en a même qui croient que c'est trop souvent. Dans la Grande-Bretagne l'expérience a appris que le lin vient mieux après une récolte de céréales, et moins bien après une récolte de racines, surtout si ces racines ont été traitées avec de grandes quantités d'engrais organiques; ce qui est dû probablement à ce que le chaume est labouré, et qu'ainsi le sol est tenu divisé. Après des récoltes de racines légèrement engraisées, le lin croît irrégulièrement; est couché par la pluie, et ne se relève plus, une fois qu'il a été abattu. Pour semer, il faut que la terre ait été bien labourée et que le cylindre y ait passé; la graine est alors semée à la volée, ou au moyen d'une machine destinée à cette fin. Je sème deux boisseaux par acre, parce qu'il est désirable que le lin croisse droit et ait une tige longue, et que les branches soient rapprochées les unes des autres, au sommet. Il faut ensuite herser avec des herces très légères et faire passer le rouleau de nouveau, de manière que lorsque les graines auront germé, elles lèvent également et en même temps. Lorsque le lin est levé, tout ce qu'il y a à faire, c'est de le tenir exempt de mauvaises herbes. Le sarclage est soigné et coûteux dans la Belgique, mais en Angleterre, on n'y fait pas autant d'attention. La terre y est tenue assez nette, et le lin croît très bien, jusqu'à ce qu'on le récolte en juillet. On le récolte en Parrachant, après quoi, on l'étend en travers, puis on le met en tas. Le coût de cette méthode met obstacle à la culture du lin, et en l'absence d'une machine meilleure pour représenter ce travail, je recommande les machines mouvantes ordinaires, qui courent assez près de terre. Il a pourtant été inventé deux ou trois machines pour arracher le lin, l'une desquelles par une personne nommée Chichester, et dont il espérait beaucoup. L'inventeur dit qu'avec cette machine, un jeune garçon et un petit cheval, il pourrait arracher huit acres de lin en un jour. Le lin étant serré, la première chose à faire c'est de séparer les gousses des tiges, ce qui se fait de plusieurs manières, dont la plus ordinaire est l'agitation violente; mais là où l'on cultive le lin sur un grand plan en Belgique et en Angleterre, on emploie une autre méthode, au moyen de rouleaux qui laissent passer la paille et ensuite ouvrent les capsules, de manière à ce qu'elles laissent tomber leurs graines. Cela ce fait sans gêner la fibre, qui est quelquefois très endommagée par le remuement. En Angleterre on croit qu'une récolte de lin doit donner trente ou quarante quintaux de paille et de douze à vingt boisseaux de graine par acre. Deux tonneaux et vingt boisseaux font une récolte supérieure, 1½ tonneaux font une pauvre

récolte. A ce point, le travail du cultivateur cesse, car il arrive rarement qu'il soit commode à un cultivateur de devenir un manufacturier. Les objets du manufacturier sont, d'abord, d'extraire l'huile et de faire des tourteaux de graine de lin, et la paille est alors prête pour la préparation de la fibre, la partie réellement précieuse de la plante. La plante consiste dans l'écorce, dont l'intérieur est une substance ligneuse, entourée par les fibres du lin, et le tout est cimenté par un composé albumineux. Le grand objet du manufacturier est de séparer cette matière fibreuse des autres parties, ce qui peut se faire à l'état sec, ou chimiquement par l'emploi de plus ou moins d'humidité. La première méthode consiste simplement à dégager la fibre; mais les autres méthodes opèrent, ou par putréfaction, ou par l'usage d'un dissolvant qui dissout la matière albumineuse, ou par l'emploi de l'eau commune, et c'est le perfectionnement le plus récent. La méthode mécanique a toujours été regardée comme désirable, parce qu'elle exige peu de temps ou d'argent, et l'on s'est, en conséquence, efforcé souvent de compléter ce procédé. Ainsi, en 1812, un Anglais, du nom de Lee, prit un brevet pour apprêter le lin de cette manière. Il obtint du Parlement sept années pour compléter ses spécifications, au lieu de six mois, et la Société Irlandaise lui avança six mille livres. Mais au bout de sept années, il n'était pas plus avancé qu'au commencement; les £6,000 avaient été dépensés, et la seule machine qui ait jamais été faite est maintenant dans la Halle aux Toiles à Belfast. Plusieurs autres inventeurs sont venus ensuite, mais sans plus de succès. Cependant, il y a des temps où le système sec pouvait être employé avec un bon effet, comme dans le cas d'une très mauvaise récolte, ou quand il ne serait besoin de rien que de matières grossières, ou d'effets qu'on se proposerait de tanner, mais il y a ce principe qui saute aux yeux du manufacturier, savoir qu'il ne peut, par ce plan, se délivrer entièrement de la matière albumineuse, et tant que cette matière reste, l'élément de la fermentation et de la décomposition doit exister, prêt à être mis en action, toutes les fois que des conditions favorables se présentent. Il y a sept ou huit ans, un Français supposa qu'il avait découvert un plan efficace de cette sorte; mais après trois années d'épreuve, on n'en entendit plus parler. Les méthodes chimiques ont lieu, premièrement, par rouissage; secondement, au moyen d'un dissolvant chimique, qui a été employé par M. Claussen, et la troisième, est l'eau pure. Le rouissage se fait de deux différentes manières. Pour être décomposé par la rosée, le lin est placé humide sur le gazon, et retourné deux ou trois fois par jour, jusqu'à ce que la partie albumineuse de la plante soit décomposée. La seconde manière consiste à faire rouir le lin dans de l'eau froide, et c'est ainsi que la plus grande partie du lin est préparée sur le continent. Dans cette

méthode, le lin est lié en bottes et mis dans une fosse de 14 pieds sur 51, et quelquefois dans une rivière peu profonde. Dans la Belgique, la rivière Lisse, qui coule lentement et est chargée d'une grande quantité de matière organique, est beaucoup employée par les rouisseurs de lin. En Irlande, le lin est placé sous des planches, appesanties pour être tenues sous l'eau. En Belgique, la chose se fait d'une manière plus systématique, et l'on se sert de grands papiers pour tenir le lin sous l'eau. Après qu'il a été deux jours, une écume paraît à la surface, et la décomposition continue, et se décharge en bulles qui montrent que le procédé est à l'œuvre. S'il est poussé trop loin, pourtant, il détruit, non-seulement la matière qu'il est à désirer qu'il détruise, mais la fibre aussi, et il a, en conséquence, besoin d'être surveillé. Après avoir trempé pendant dix ou quatorze jours ou trois semaines, suivant la température, le lin est tiré de l'eau et pendu pour sécher dans un appartement ressemblant à peu près à un abri à tuiles. Alors il est prêt à être broyé. C'est un procédé qui exige beaucoup de temps, et qui ne conduit pas à des résultats satisfaisants, et en conséquence, une amélioration fut proposée par un Américain Allemand nommé Schenck, en 1846. Il imagina que comme la température avait beaucoup à faire avec le rouissage, il devait commencer avec une température convenable, sous laquelle, comme le brasseur et le distillateur, il pourrait maîtriser la fermentation, selon que l'occasion le demanderait. Il fit rouir son lin dans une grande chambre, où il avait un certain nombre de cuves, et se servit d'eau chauffée à 80° et 90°, selon l'espèce de lin à rouir. De cette manière, il put régler la durée du procédé très régulièrement à soixante-dix heures pour le lin le plus fin, et quatre-vingt-seize pour les espèces plus grossières. L'amélioration fut mise à l'épreuve par la Société Irlandaise du Lin, et il se trouva que, tandis que l'Irlandaise du Lin, et il se trouva que, tandis que 112lbs. de paille chauffée d'après l'ancien procédé donnaient 20lbs. de fibre, 112lbs. de paille traitée par le procédé de Schenck, donnaient 24lbs. de fibre. Avec 112lbs. du lin de qualité inférieure, il fut trouvé que le procédé, et 17 1/2lbs. par le nouveau, faisant une différence dans le premier cas, de 20 pour cent, et dans le second, de 23 pour cent. Quant au filage, il fut trouvé que tandis que le lin fait d'après l'ancien plan, pouvait être filé à 60 ou 80, celui fait par le nouveau pouvait être filé à 96 ou 101, et la tresse fut également satisfaisante, de sorte qu'à Belfast, on opère maintenant d'après cette méthode sur environ 10,000 tonneaux par année. Après tout, il paraît que l'usage de l'eau chaude est connu depuis longtemps, car elle a été employée aux Indes, à des époques très anciennes. Le procédé de Schenck a procuré la faculté de maîtriser la fermentation, mais non pas d'une manière complète; et conséquemment, quand Claussen a mis au jour son plan de se passer de fermenta-

tion, et de dissoudre l'albumen au moyen d'un alkali, il a été accueilli comme une grande amélioration. Il fait autant en douze heures que le plan de Schenck avait fait en quatre jours et l'ancien procédé en quatre semaines. Mais Claussen a réellement usurpé un plan connu depuis longtemps en Angleterre et ailleurs, car la Société des Arts a fait voir que le procédé avait été expliqué devant Lady Moira, en 1775, et il paraît qu'avant ce temps, il avait été employé par deux chimistes Suédois. Les échantillons montrés par Claussen sont identiques avec ceux qui ont été déposés par Lady Moira, les derniers ayant néanmoins l'avantage d'avoir passé par une épreuve de soixante-dix ans. Toute combinaison possible d'alkali et d'acide a été essayée, sans qu'il ait été fait beaucoup de progrès. L'irréussite a probablement été due à deux faits, le premier, que l'alkali coûte de l'argent, et le second, que c'est un article difficile à maîtriser. Son action est très directe, et si elle va un peu trop loin, elle gâte la fibre. Il y a encore en France une petite manufacture où l'acide est employé: elle a été établie par deux jeunes membres de l'Ecole Polytechnique, et le produit a probablement été appliqué à quelque fin spéciale, attendu que la méthode ne pouvait pas concourir avec d'autres. Pour en venir au mode employé par Watt, de Glasgow, l'inventeur crut que la vapeur pourrait servir à rouir le lin, aussi bien que l'alkali ou l'eau, et que son emploi serait un avantage, en autant que la vapeur ne pouvait pas endommager la fibre, et qu'elle coûte peu. Tout l'appareil consiste en une grande chambre à vapeur bien close, dans laquelle le lin est placé, cette chambre ayant un faux fond, et au sommet est un bassin de fer rempli d'eau. Le coffre est alors rempli de vapeur qui passe par le lin, frappe le bassin de fer, est condensée, et ainsi retombe sous la forme d'eau; le lin est alors complètement saturé, et le procédé est continué pendant environ douze heures. La liqueur est emportée au-dessous du faux fond, et sert à abreuver le bétail. Par ce procédé, au lieu de la nuisance ordinaire de la fosse à rouir, on obtient une substance utile sous le rapport de l'alimentation. Après le rouissage, on fait passer sur le lin deux ou trois paires de cylindres, qui le fendent et en améliorent beaucoup la fibre, attendu que la chose peut se faire quand elle est humide; elle est alors portée dans le séchoir, et séchée de la manière ordinaire. Des morceaux de bois placés sur des gonds sont ouverts, et deux livres de lin sont placées entre chacun d'eux, et le lin est suspendu pour sécher. Ayant employé la vapeur pour une fin, Watt s'en servit aussi pour une autre; il la porta sur les tuyaux à air chaud, et l'air échauffé étant admis dans le bâtiment à sécher, cette partie du procédé est accomplie bien plus vite qu'auparavant. La Société du Lin a éprouvé ce procédé avec dix quintaux de lin d'une qualité ordinaire.

Après avoir été soumis à la vapeur pendant douze heures, il ne pesa plus que sept quintaux. La vapeur avait dissous trois quintaux d'albumen, dont il fut ensuite fait usage pour nourriture. Après avoir été séché et broyé, il trouva que ce lin avait produit 18lbs. de flasse fine et 12½lbs. d'étoffe. Tous les frais de la manufacture se montèrent à £10 stg. Il y eut donc une grande épargne de temps et d'argent. La lavure s'échappa sous la forme de bière forte, sentant bon et ayant une saveur douceâtre. Elle contenait 253 grains de matière organique, 171 grains de matière inorganique et d'azote, par lequel ses qualités nutritives furent estimées, 17 grains dans chaque gallon, étant aussi bonne au moins que la meilleure des distillateurs. C'était un perfectionnement admirable, mais comme il y a toujours dans la mer des poissons aussi bons que ceux qui en ont été tirés, il n'eût pas plutôt été effectué, qu'un autre Écossais, nommé Buchanan, constata que Watt avait tort de se servir de vapeur, et que la vapeur ne pouvait pas faire parvenir au but; et que ce devait être la vapeur condensée par laquelle il était réellement atteint, la vapeur condensée n'étant naturellement que de l'eau chaude. Il savait que l'albumen était plus soluble par l'eau à certaines températures qu'à d'autres, en autant qu'il se coagule à de très hautes températures, et en conséquence, il employa l'eau chauffée à environ 100°, dans la croyance qu'il obtiendrait les mêmes résultats que Watt. Telle était la base de son plan. Il fit donc pour engendrer la vapeur une chaudière ou bouilloire à laquelle étaient adjoints un vaisseau appelé condensateur, capable de retenir entièrement la vapeur, et une grande cuve ouverte, dans laquelle il mit le lin. Ayant rempli le condensateur d'eau froide, il y porta la vapeur de la chaudière, laquelle fut condensée jusqu'à ce que l'eau ayant atteint 212° de chaleur, elle ne put l'être davantage. La vapeur fit alors passer l'eau du condensateur dans la cuve, jusqu'à ce que le lin en fût couvert. Tout cela fut fait sans autre travail que celui qu'il fallait pour entretenir la feu sous la chaudière. Mais si l'on met du sucre dans de l'eau bien chaude, il ne se dissoudra pas entièrement; une certaine partie continuera à demeurer à l'état solide, à moins qu'on ne se serve d'une cuillère pour le remuer, car alors il se dissoudra tout de suite. Pour appliquer ce principe au lin, M. Buchanan, ne pouvant pas facilement agiter le lin, se détermina à agiter l'eau, et il le fit par un procédé très simple, en pompant ou poussant l'eau en avant et en arrière dans la cuve où le lin avait été placé. (Ici le professeur donna un exposé de la manière dont cela se faisait, en remplissant alternativement un vaisseau de vapeur, de manière à forcer l'eau de sortir, et en créant ensuite un vide dans lequel l'eau retournait. Il expliqua la chose, au moyen d'une retorte, ou cornue, qu'il y avait sur la table, sans

quoi, toute explication verbale n'aurait pas été comprise.) Il dit qu'avec cette méthode était combiné un perfectionnement dans le mode de sécher le lin. A la base de la cheminée sont arrangés un nombre de tubes verticaux, près du point où les gaz chauffés montent. D'un côté, il y a un soufflet, et de l'autre un tuyau, par lequel l'air chauffé passe au point où se trouve le lin. Le soufflet étant alors mis en action, l'air est chassé à travers les tuyaux poreux, qui le dépotulent de toute son humidité, et il est ensuite poussé au-dessous du faux fond de l'appareil calorifère, et en trois heures, le lin devient aussi sec que celui que je tiens dans ma main. Ce procédé n'a pas encore été essayé sur une grande échelle, mais il a été appliqué à des tonneaux de lin, et ce qu'il y a de très important, c'est le fait que la chose a été exécutée sans travail.

Venons-en maintenant à l'intérêt que les habitans de ce pays ont à tout cela. La culture et la manufacture du lin sont très considérables en Angleterre. Ce pays a 168,000 métiers à l'œuvre; la France n'en a que 63,000, la Belgique 100,000; la Hollande n'a qu'une manufacture à 6,000 fuseaux; la Russie deux manufactures sur une grande échelle, parce que là, ce sont des établissemens impériaux; l'Autriche en a huit, avec seulement 30,000 fuseaux; le Zollverein, 80,000; la Suisse, quatre petits établissemens; les États-Unis, douze, avec 50,000 fuseaux. Dans ce dernier pays on fait des progrès rapides, et l'autre jour, j'ai vu, à Fall River, un établissement qui égale tous ceux d'Angleterre, excepté quant aux dimensions. Mais en voyageant par le Kentucky, l'Illinois, l'Indiana et quelques-uns des États voisins, j'ai constaté qu'il y avait de 200,000 à 300,000 acres de terre portant alors du lin, dont une très petite partie sera utilisée. Cependant le Royaume-Uni fabrique annuellement 20,000,000 de verges de toile, dont 8,000,000 sont envoyés au continent américain. Ici, une population de 39,000,000 d'individus consomme annuellement deux verges, chacun, tandis qu'en Europe, d'après les importations, les habitans consomment, chacun, 1-38 de verge. L'Amérique est donc le grand marché pour le lin manufacturé, et il serait d'un grand avantage pour les habitans de ce pays de fournir la matière brute qui existe sur leur sol dans la plus grande abondance. L'Angleterre a besoin de 100,000 tonneaux de plus qu'elle ne peut produire; il y a donc là un marché assuré. L'année dernière seulement, il a été importé 124,000 tonneaux de lin brut dans la Grande-Bretagne. Cependant malgré tout cela, lorsque j'étais dans les États de l'Ouest on ne m'a demandé qu'un prix très modique pour de la paille dont six tonneaux donneraient un tonneau de fibre. Il y a donc lieu à beaucoup de profit; ce serait une affaire lucrative à entreprendre, et il n'y aurait pas à craindre de ne pas trouver d'acheteurs. Ce qui est importé de lin par l'Angleterre fait voir qu'il

lui en faut autant que 800,000 acres de terre pourraient produire.

Sur motion de W. Workman, écrivain, des remerciemens ont été votés au professeur, et l'assemblée s'est séparée.— *Montreal Herald*.

LA VENTE DE BÊTES À COURTES CORNES DE FORTWORTH.

24 Août.—Le temps était tout ce qu'on pouvait désirer. Vers midi, il s'était assemblé entre 2000 et 3000 spectateurs. Un peu après une heure, M. Shefford, l'encanteur, monta à sa place. Après quelques remarques introductives, ou préliminaires, ayant rapport à l'histoire du troupeau, et au fait qu'il ne serait mis aucune enchère directement ni indirectement de la part du comte de Ducie, la vente commença. Les six ou sept premières des vaches les plus âgées se vendirent à des prix allant de 40 à 80 guinées. Enfin, quelques-unes des races d'Oxford et de Duchess furent offertes, et les enchères devinrent plus rapides et plus hardies, et les sommes qui furent obtenues, dans quelques cas, excitèrent un étonnement extraordinaire, même parmi les gens de la profession qui se trouvaient présents, et qui étaient bien au fait de la valeur des animaux. On verra plus bas le montant des sommes réalisées et la destination des différens lots. Plusieurs des prix élevés sont dus à la concurrence d'enchérisseurs Américains, concurrence où il était agréable de voir que les Anglais ne voulaient pas rester en arrière, de manière qu'il y aura moins de lots qu'on ne s'y attendait qui traverseront l'Atlantique.

Vente de Bêtes à Courtes Cornes, à Fortworth-Court, Gloucester, 24 Août, 1853.

VACHES ET GENISSES.

1. Bessy, 13½ ans, 41 Guinées, Col. Cator, Bromley.
2. Stella, 12½ do, 35 do, Mr. Nisbet, Bristol.
3. Challenge, 10½ do, 44 do, do do.
4. Duchess, 15, 9 do, 10 do, Mr. Tanquery, Hendon.
5. Victoria, 8½ do, 44 do, Mr. Allen, Staffordshire.
6. Princess Fairfax, 8 do, 77 do, Mr. Greenfell.
7. Norwich, 7½ do, 50 do, Lord Burlington.
8. Chaff, 7½ do, 42 do, Col. Kingscote, Gloucestershire.
9. Minstrel, 7½ do, 100 do, Mr. Tanquery, Hendon.
10. Oxford, 6th, 6½ do, 205 do, do do.
11. Duchess, 5½ do, 350 do, Mr. Thorne, New York.
12. Manilla, 5½ do, 110 do, Mr. Faljamb, Notts.
13. Virginia, 5½ do, 75 do, Mr. Hall, Woodstock.
14. Pomp, 5½ do, 65 do, Mr. Greenfell.
15. Louisa, 5 do, 78 do, Mr. Langston, M. F., Oxford.
16. Beatrice, 5 do, 87 do, Mr. Greenfell.
17. Chaplet, 4½ do, 51 do, Mr. Langston, M. P.
18. Victorine, 4 do, 46 do, Mr. Greenfell.
19. Horatio, 4 do, 30 do, Mr. Langston, M. P.
20. Duchess, 64, 4 do, 600 do, Mr. Thorne, New York.
21. Oxford, 11, 4 do, 250 do, Mr. Tanquery, Hendon.
22. Florence, 4 do, 62 do, Mr. Robinson.
23. Fatima, 3½ do, 70 do, Mr. Carr, Settle, York.
24. Mystery, 3½ do, 200 do, Mr. Tanquery, Hendon.
25. Boddice, 3 do, 115 do, Mr. Jones Webb.
26. Flourish, 3 do, 71 do, Mr. Rich, Gloucestersh.
27. Duchess, 66, 3 do, 700 do, Col. Morris, New York.

- 28. Victory, 2 ans et 9 mois, 8 do, Major Blathwaite.
- 29. Chiantz, 2 do and 7 do, 70 do, Mr. Greenfell.
- 30. Finance, 2 do and 5 do, 90 do, Mr. Crawley, Beds.
- 31. Chana, 1 do, 8 do, 90 do, Lord Faversham.
- 32. Eodkin, 1 do, 6 do, 56 do, Mr. Robinson.
- 33. Lucy, 1 do, 5 do, 40 do, Mr. Hall.
- 34. Hornet, 1 do, 4 do, 43 do, Lord Howe.
- 35. Duchess, 67, 1 do, 3 do, 350 do, Mr. Gunter, Brompton.
- 36. Parliament, 1 do, 2 do, 56 do, Mr. Greenfell.
- 37. Oxford, 15, 1 do, 2 do, 200 do, Lord Burlington.
- 38. Bibby, 1 do, 51 do, Mr. Greenfell.
- 39. Pride, 11½ mois, 163 do, do, do.
- 40. Duchess, 68, 11 do, Mr. Thorne, New-York.
- 41. Chance, 7 do, 56 do, Mr. Robinson.
- 42. Violet, 6 do, 48 do, Mr. Barthropp, Suffolk.
- 43. Snowdrop, 6 do, 120 do, Lord Spencer.
- 44. Duchess, 69, 5 do, 400 do, Tanqueray.
- 45. Lizzy, 4 do, 81 do, Mr. Greenfell.
- 46. Oxford, 16, 3 do, 180 do, Mr. Tanqueray.
- 47. Duchess, 70, 7 semaines, 310 do, Mr. Gunter.
- 48. Parade, 14 jours, 73 do, Mr. Greenfell.
- 49. Vanquish, 13 do, 30 do, Mr. Phillips, Devonsh.

TAUREAUX ET VEAUX.

- 50. Duke of Gloucester, 3 ans, 650 do, Mr. Tanqueray.
- 51. Fourth D. of York, 6½ do, 500 do, Mr. Bell, Kirkleavington.
- 52. Cornwall, 1 do, et 3 mois, 61 do, Mr. Mace, Gloucestersh.
- 53. Uicle Tom, 1 do, 2 do, 37 do, Mr. Saunder.
- 54. Vampire, 1 do, 1 do, 120 do, Mr. Booth, Berks.
- 55. Franklin, 10 mois, 80 do, Miles, M. P.
- 56. Cheltenham, 8 do, 125 do, Mr. Jonas Webb.
- 57. Florian, 8 do, 58 do, Mr. Dickinson, Westmorland.
- 58. Fifth D. of Oxford, 5½ do, 300 do, Lord Faversham.
- 59. Gloucester, 4½ do, 120 do, do do.
- 60. Francisco, 4 do, 150 do, Marquis d'Exeter.
- 61. Norman, 3½ do, 100 do, Mr. Robinson, Berks.
- 62. Marquis, 2 do, 75 do, Lord Fitzwilliam.

La vente des bêtes à cornes a été suivie de celle des cochons, et comparativement parlant, les prix auxquels ils se sont vendus ont été aussi étonnans que ceux du gros bétail. Ainsi, "Miss Brown," truie fameuse élevée par M. Brown, de Heights, près de Wigton, Cumberland, avec six petits par Harry, a été payée 55 guinées, et un des huit verrats qui ont été vendus à obtenu 62 guinées. L'encan s'est terminé avant sept heures du soir, et M. Stratford est descendu de sa place élevée après une journée de travail des plus extraordinaires, sous plusieurs rapports, à ce que nous pouvons supposer, dont sa profession puisse se vanter.—*Gardener's Chronicle.*

EXPOSITION AGRICOLE DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

L'Exposition Agricole du Comté de Montréal a eu lieu, le 22 septembre, sur le terrain vacant situé au haut de la rue Saint-Urbain, et il s'y est trouvé beaucoup de monde. La montre des bestiaux a égalé toutes celles qui ont précédé, et les surpassées à quelques écarts. La race des animaux s'améliore évidemment, car cette Exposition Agricole a été heureuse et utile. Nous avons le plaisir de voir que nos cultivateurs Franco-Canadiens ont emporté quel-

ques-uns des principaux prix. Ils ont prouvé, sous plusieurs autres rapports, qu'ils font des progrès rapides en agriculture.

Parmi les animaux qu'il y avait sur la place et qui n'avaient pas été inscrits pour le concours, nous avons observé un jeune Cheval remarquablement beau, et un Taureau d'Ayrshire de 3 ans, importé d'Ecosse, depuis quelques semaines, par le président, John Dods, Esq. Ces deux animaux ont été beaucoup admirés: le taureau, immédiatement avant de laisser la Grande-Bretagne, avait remporté le premier prix, à la Montre de Bestiaux de Renfrewshire, dans un concours ouvert à toute l'Ecosse.

Nous donnons ci-dessous le Rapport des Juges-experts, et la liste de prix adjugés:

"En adjugeant les prix des récoltes vertes pour votre Société, nous avons jugé à propos de faire les remarques suivantes; comme vous avez ordonné qu'il y eût deux classes de prix, nous les mentionnons séparément.

Premièrement, à l'égard de la classe Anglaise, nous n'avons pu qu'être charmés de l'apparence de richesse et de netteté de la plupart des récoltes exposées, et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu le progrès marqué des améliorations, tant pour l'utilité que pour l'agrément; au nombre des premières est l'égout souterrain, qui donne des résultats très avantageux.

Secondement, la classe Française, quoique moins avancée, en apparence, mérite, à plusieurs égards, une mention spéciale. Nous avons vu chez elle de grands champs de patates, de betteraves, de carottes et de navets, bien cultivés. Nous pensons que la quantité de ces racines qui est semée pourrait être augmentée avec avantage pour le cultivateur. Deux champs ont été enssemencés en carottes, mais ni l'un ni l'autre n'ont mérité un premier prix. Le sarclage et le nettoiemment ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Quoique la chose ne soit pas strictement dans la sphère de notre devoir, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner la tenue et la culture supérieure d'une ferme de cette classe, dont le propriétaire a adopté une rotation, de récoltes de six années, le résultat de laquelle, dit-il, a été un rapport quadruple de celui que lui donnait l'ancienne routine canadienne qu'il suivait. Nous croyons ce mode de culture bien adapté à cette localité.

En terminant nos remarques nous pouvons mentionner que la maladie des pommes de terre règne à un degré considérable. Celles qui ont été semées dans des terres fortes et basses, ou tard, semblent les plus affectées. Le tout respectueusement soumis par

Vos obéissants serviteurs,
TOUSSAINT MAJOR,
CHAS. H. MARSHALL."

James Smith, Secrétaire et Trésorier de la Société d'Agriculture du Comté de Montréal.

Ci suit la liste des prix adjugés :
CLASSE ANGLAISE.

Patates.

- 1er Prix—John Drummond, Petite Côte.
- 2e do Thomas Harland, St. Laurent,
- 3e do Johnston Thomson, Ste. Catherine.
- 4e do William Watt, Côte des Neiges.
- 5e do Walter Benny, Côteau St. Pierre.

Carottes.

- 1er Prix—James Logan, Petite Côte.
- 2e do James Allan, Pointe aux Trembles.
- 3e do Johnston Thomson, Ste. Catherine.
- 4e do William Boa, St. Laurent.
- 5e do Thomas Dawes, Lachine.

Mangel Wurtzel.

- 1er Prix—James Allan, Pointe aux Trembles.
- 2e do James Logan, Petite Côte.
- 3e do Thomas Peel, Montréal.
- 4e do Thomas Dawes, Lachine.

Navets.

- 1er Prix—William Boa, St. Laurent.
- 2e do Thomas Dawes, Lachine.
- 3e do David Lochhead, Courent Ste. Marie.

Blé d'Inde.

- 1er Prix—James Logan, Petite Côte.
- 2e do William Boa, St. Laurent.
- 3e do William Watt, Côte des Neiges.

Pré le mieux disposé.

- 1er Prix—Peter Fisher, Longue Pointe.
- 2e do James Allan, Pointe aux Trembles.
- 3e do John Crawford, Rivière St. Pierre.

Grèrèt d'Été.

- 1er Prix—James Somerville, Bas de Lachine.

CLASSE FRANÇAISE.

Patates.

- 1er Prix—François Quenneville, St. Laurent.
- 2e do Tolent St. Aubain, St. Laurent.
- 3e do J. Bte. Lecour, do
- 4e do Rémi Lecavalier, do
- 5e do Edouard P. Rochon, Côte des Neiges.

Carottes.

- Pas de premier prix adjugé.
- 2e Prix—Léon Laporte, Pointe aux Trembles.
- 3e do Joseph Laporte, do

Mangel Wurtzel.

- 1er Prix—J. Bte. Lecour, St. Laurent.
- 2e do Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.
- 3e do Léon Laporte, do

Navets.

- 1er Prix—Edouard P. Rochon. Pas d'autre concurrence.

Blé d'Inde.

- 1er Prix—Louis Dagenais, Pointe-Claire.
 2e do Léon Laporte, Pointe aux Trembles.
 3e do J. Bte. Lecour, St. Laurent.
 4e do Léon Lecavalier, do
Pré le mieux disposé.
 1er Prix—Fabien Vinet, Longue Pointe.
 2e do J. Bte. Lecour, St. Laurent.
 3e do J. Bte. St. Aubain, do

BESTIAUX.

CLASSE CANADIENNE.

Taurcaux Agés.

- 1er Prix—La Ferme des Prêtres.
 2e do Léon Laporte, Pointe aux Trembles.
 3e do Benjamin Dubois.

Taurcaux de deux ans.

- 1er Prix—J. Bte. St. Aubain, St. Laurent.
 2e do Médard Laporte, do

Taurcaux d'un an.

- 1er Prix—J. Bte. St. Aubain, St. Laurent.
 2e do Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.

Vaches.

- 1er Prix—Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.
 2e do André St. Denis, Rivière St. Pierre.
 3e do Olivier Crevier, St. Laurent.
 4e do Onésime Allard, Lachine.

Genisses de deux ans.

- 1er Prix—Joseph Lanouette, Rivière St. Pierre.
 2e do Olivier Crevier, St. Laurent.
 3e do Benjamin Dubois, do

Genisses d'un an.

- 1er Prix—André St. Denis, Rivière St. Pierre.
 2e do François Charretier.
 3e do J. Bte. St. Aubain, St. Laurent

Béliers Agés.

- 1er Prix—Bte. Groux, fils, St. Laurent.
 2e do J. Bte. Groux, père, do
 Pas d'autre concurrence.

Béliers d'une tonte.

- 1er Prix—Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.
 2e do Léon Legault dit DesLoriers, Pointe Claire.
 3e do Léon Laporte, Pointe aux Trembles.

Brebis Agées.

- 1er Prix—Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.
 2e do Léon Legault dit DesLoriers, Pointe Claire.
 3e do Léon Laporte, Pointe aux Trembles.

Brebis d'une tonte.

- 1er Prix—André Langlois.
 Pas d'autre concurrence.

Verrats Agés.

- 1er Prix—Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.
 Pas d'autre concurrence.

Verrats au-dessous de six mois.

- 1er Prix—Jean. Rémi Lecavalier, St. Laurent.
 2e do J. Bte. St. Aubain, do
Triucs avec Gorets.

- 1er Prix—François St. Aubain, St. Laurent.
 2e do François Quenneville, do
 3e do Léon Lecavalier, do

Gorets au-dessous de six mois.

- 1er Prix—François St. Aubain, do
 2e do André Langlois, do
Fromage, pas de concurrence.

Beurre.

- 1er Prix—André Langlois, St. Laurent.
 2e do Moïse Goyez, do
 3e do Joseph Laporte, Pointe aux Trembles.

- 4e. Léon Laporte, do

Etoffe du Pays.

- 1er Prix—Joseph Dagenais, Pointe-Claire,
 2e do Casimir Tenant, Pointe aux Trembles.
 3e do Moïse Goyez, St. Laurent.

Flanille.

- 1er Prix—Joseph Desroches.
 2e do André Langlois, St. Laurent.
 3e do J. Bte. Legault, Pointe-Claire.

Toile.

- 1er Prix—J. Bte. Legault, Pointe-Claire.
 2e do Casimir Tenant.
 3e do Moïse Goyez.

CLASSE GENERALE.

Jeunes Poulinières.

- 1er Prix—John Penner, Lachine.
 2e do James Shuter, Rivière St. Pierre.
 3e do Francis Hadley, do do
 4e do Pierre Groulx, St. Laurent.

Chevaux de deux ans, Poulains.

- 1er Prix—Robert Cole, Petite Cote.
 2e do J. Bte. Lecour, St. Laurent.
 3e do Charles Holdsworth, Petite Cote.

Pouliches de deux ans, ou Hongres.

- 1er Prix—John Drummond, Petite Cote.
 2e do Danniell Drummond, do
 3e do Thomas McGinn, Montréal.

BETES A CORNES.

CLASSE ANGLAISE.

Taurcaux, Agés.

- 1er Prix—A. C. Denouvion, Petite Cote.
 2e do Thomas Senior, Cote St Luc.
 3e do John Fraser, Lachine.

Taurcaux de deux ans.

- 1er Prix—Hugh Campbell, Petite Cote.
 2e do James Somerville, Lachine.

Taurcaux d'un an.

- 1er Prix—James Fisher, Rivière des Prairies.
 2e do James Logan, Petite Cote.

Vaches.

- 1er Prix—James Logan, Petite Cote.
 2e do John Penner, Lachine.
 3e do Archd. Ogilvie, Jr., Rivière St. Pierre.

- 4e do Thomas Senior, Cote St. Luc.

Genisses de deux ans.

- 1er Prix—James Logan, Petite Cote.
 2e do Thomas Phillips, St. Laurent.
 3e do James Shuter, Rivière St. Pierre.

Genisses d'un an.

- 1er Prix—Archd. Ogilvie, Rivière St. Pierre.
 2e do James Shuter, do
 3e do James Somerville, do Lachine.

Béliers Agés.

- 1er Prix—James Somerville, do
 2e do William Boa, St. Laurent.
 3e do James Hodge, do

Béliers d'une tonte.

- 1er Prix—Thomas Smith, Pointe-Claire.
 Pas d'autre concurrence.

Brebis, Agées.

- 1er Prix—James Somerville, Rivière St. Pierre, Lachine.
 2e do Thomas Smith, Pointe-Claire.
 3e do William Boa, St. Laurent.

Brebis d'une tonte.

- 1er Prix—James Somerville, Rivière St. Pierre.
 Pas d'autre concurrence.

Verrats Agés.

- 1er Prix—James Fisher, Rivière-des-Prairies.
 2e do Michael Hyland, Petite Cote.
 3e do James Hodge, St. Laurent.

Verrats au-dessous de six mois.

- 1er Prix—John Booth, Lachine.
 2e do James Logan, Petite Cote.
Triucs avec leur portée.

- 1er Prix—James Jessray, Petite Cote.
 2e do John Booth, Lachine.
 3e do Michael Hyland, Petite Cote.

Gorets au-dessous de six mois.

- 1er Prix—James Fisher, Rivière des Prairies.
 2e do Peter Fisher, Longue Pointe.

Fromage.

- 1er Prix—James Allan, Pointe Aux Trembles.
 2e do Robert Brodie, Côteau St. Pierre.
 3d do Daniel Drummond, Petite Cote.

Beurre.

- 1er Prix—Thomas Smith, Pointe-Claire.
 2e do Daniel Drummond, Petite Cote.
 3e do Robert Brodie, Côteau St. Pierre.
 4e do James Hodge, St. Laurent.

Etoffe du Pays.

- 1er Prix—James Muir, St. Laurent.
 2e do William Boa, do
 Pas d'autre concurrence.

Flanelle.

1er Prix—William Boa, St. Laurent.
Pas d'autre concurrence.

Toile.

Pas de concurrens.

Société d'Agriculture du Comté de Montréal.

La Partie Annuelle de Labour, sous la direction de la Société du Comté, a eu lieu hier, sur la terre de Joseph Lanouette, écrivain. Il n'y avait pas autant de concurrens qu'on aurait pu s'y attendre, vu le nombre de prix offerts. Le concours a néanmoins eu lieu plutôt que d'ordinaire, et comme les gens sans expérience n'ont pas de chance à un concours de charnues du Comté de Montréal, les noms inscrits n'étaient pas nombreux. Comme on le verra par les adjudications, que nous donnons ci-dessous, les concurrens les plus heureux des années passées sont encore ceux qui remportent les premiers prix.

Les Judges-experts, MM. Miller et Fergusson, se sont mis à l'œuvre avec un degré de précaution qui n'est connu que des laboureurs expérimentés, et nous croyons que leurs décisions ont satisfait toutes les parties intéressées. La Société d'Agriculture du Comté de Montréal peut se féliciter de son succès, car elle compte parmi ses membres quelques-uns des meilleurs laboureurs de la province; et depuis quelques années, des prix même qui ont été ouverts au concours du district ou de la province, comme les grands prix d'hier, ont été remportés par des hommes du comté, et nous imaginons que lorsqu'elle sera publiée, la liste des prix de la Grande Exposition Provinciale parlera hautement en faveur du caractère agricole du Comté.

Ci-suit la liste des prix :—

Thomas Hodge, de la paroisse St. Laurent, le prix du Comité Local de l'Exposition Agricole et Industrielle, avec le 1er prix de sa classe,	\$38	0	0
Colin Munroe (homme de M. John Drummond), 2e prix, ...	7	0	0
James Muir, de St-Laurent, 3e do.	6	0	0
—Irving (homme d'affaires de Jas. Logan, écrivain, 4e prix, ...)	5	0	0
<i>Classe Canadienne Française.</i>			
Alexandre Desmarchais, 1er prix,	8	0	0
Séraphin Cloutier, 2e do.	7	0	0
<i>Classe des Jeunes Gens.</i>			
—Chambers (valet de ferme de M. Armstrong, 1er prix, ...)	5	0	0
William Holdsworth (fils de M. Holdsworth), 2e prix,	4	0	0

COMTÉ DE TERREBONNE.

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture de ce Comté a eu lieu au beau Village de Saint Vincent de Paule, Mardi dernier, et il s'y est trouvé un grand concours de monde. Les animaux et les

articles exposés étaient aussi nombreux qu'aux expositions précédentes, et les premiers se faisaient remarquer par la supériorité de la race. La montre des moutons a été excellente, et ils ont été plus nombreux qu'en toute année précédente. Après l'affaire du jour, un parti nombreux a participé à un dîner substantiel, chez Auclair, où présidait M. Major, vice-président, en conséquence de l'absence inévitable du digne et généreux président, Edouard Masson, écrivain. Le Vice-président a été assisté par le Dr. Smallwood, Secrétaire et Trésorier.

—
Liste des prix adjugés, à l'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Terrebonne, qui a eu lieu à Saint-Vincent de Paule, le 20 de Septembre, 1853 :—

FERMES BIEN ADMINISTRÉES.—*Classe Canadienne.*—1 L. Lehaise, 2 T. Major, 3 Léon Bélair, 4 J. O. Alfred Turgeon, 5 C. Therrien.
Classe Anglaise.—1 A. Kimpton, 2 J. Morris, 3 W. Miller.
Blé.—1 A. Kimpton, 2 W. Woodwark, 3 W. Miller, 4 T. Major, 5 C. Therrien.
Orge.—1 T. Major, 2 W. Miller, 3 C. Therrien, 4 L. Bélair, 5 L. Oswald.
Avoine.—1 P. Bastien, 2 C. Therrien, 3 A. Miller, 4 L. Lehaise, 5 Michel Bastien.
Pois.—1 Félix Lavire, 2 C. Therrien, 3 M. Bastien, 4 L. Lehaise, 5 J. B. Delira.
Seigle.—1 J. Morris.
Lin.—1 Lewis Lavire, 2 P. A. Desjardins, 3 A. Leclair, 4 J. O. Alfred Turgeon, 5 P. Bastien.
Blé-d'Inde.—1 A. Miller, 2 Léon Bélair, 3 W. Miller.
Patates.—1 J. Morris, 2 L. Lehaise, 3 L. Bélair, 4 W. Miller, 5 M. Bastien.
Nouvelle prairie.—1 J. O. Alfred Turgeon, 2 C. Therrien, 3 A. Kimpton, 4 L. Lavire, 5 J. Oswald.
Carottes.—1 A. Kimpton, 2 J. Morris.
Navets.—1 A. Kimpton, 2 J. Morris.
Bianget Wurtzel.—1 A. Leclair.
Étalons âgés.—1 M. Monet, 2 L. Paré, 3 J. B. St. Aubin, 4 J. B. Simard, 5 P. Labebe.
Jument et poulain.—1 A. Kimpton, 2 P. E. Marie, 3 C. Therrien, 4 J. Morris, 5 A. B. Papineau.
Poulains au-dessus de 4.—1 Ant. Payment, 2 G. Clunie, 3 J. C. Limoges, 4 Ant. Bergeron, 5 Léon Mathieu.
Poulains au-dessous de 3.—1 N. Labebe, 2 O. Ouimet, 3 Kimpton, 4 O. Leclair, 5 A. Desjardins.
BÊTES À CORNES.—*Classe Canadienne.*—*Tauraux âgés.*—1 A. Leclair, 2 J. O. A. Turgeon, 3 E. Ethier, 4 O. Leclair, 5 L. Leclair.
Tauraux au-dessous de 3.—1 G. Legris, 2 P. E. Marrier, 3 E. Filion, 4 F. X. Monsion, 5 G. Gravelle.
Tauraux au-dessous de 2.—1 N. Gravelle, 2 P. E. Marrier, 3 T. Limoges, 4 L. Leclair, 5 G. Gravelle.

Vaches laitières.—1 N. Gravel, 2 L. Leclaire, 3 G. Legris, 4 E. Filion, 5 P. E. Marrier.

Genisses au-dessus de 3.—1 J. O. A. Turgeon, 2 Césaire Germain, 3 G. Gravelle, 4 L. Leclair, 5 Cyrille David.

Genisses au-dessous de 2.—1 P. E. Marrier, 2 J. O. A. Turgeon, 3 J. Brunet, 4 G. Legris, 5 L. Leclair.

Classe Anglaise.—*Tauraux âgés.*—1 A. Kimpton, 2 F. Kimpton, 3 J. Oswald, 4 J. B. Lavire.

Tauraux au-dessous de 3.—1 J. Oswald, 2 J. Stephens, 3 P. Ouimet, 4 J. O. A. Turgeon.

Tauraux au-dessous de 2.—1 Rév. J. Duquet, 2 C. Therrien, 3 A. Kimpton, 4 J. Lanagan.

Vaches laitières.—1 A. Kimpton, 2 J. Lanagan, 3 J. O. A. Turgeon, 4 F. Kimpton, 5 G. Legris.

Genisses au-dessous de 3.—1 A. Kimpton, 2 F. Kimpton, 3 J. O. A. Turgeon, 4 W. Chalmers, 5 J. Lanagan.

Genisses au-dessous de 2.—1 A. Leclair, 2 J. Lanagan, 3 A. Kimpton, 4 W. Chalmers, 5 F. Kimpton.

Moutons.—*Classe Canadienne.*—*Béliers âgés.*—1 S. Ouimet, 2 P. Labebe, 3 G. Blendan, 4 L. Mathieu, 5 F. Desjardins.

Jeunes Béliers.—1 C. Therrien, 2 S. Holte, 3 P. A. Desjardins, 4 A. Leclair, 5 P. E. Marie.

Brebis âgées.—1 J. Gravel, 2 C. Therrien, 3 L. Mathieu, 4 T. Holte, 5 F. Labebe.

Jeunes Brebis.—1 T. Holte, 2 D. Labebe, 3 A. Hortie, 4 M. Holte, 5 P. E. Marie.

Classe Anglaise.—*Béliers âgés.*—1 J. Oswald, 2 J. Taylor, 3 A. Kimpton, 4 W. Woodwark, 5 T. Lanagan.

Jeunes Béliers.—1 E. Ranson, 2 J. Taylor, 3 J. Oswald.

Brebis âgées.—1 W. Woodwark, 2 R. R. Candlish, 3 F. Kimpton, 4 R. Marshall, 5 S. Oswald.

Jeunes Brebis.—1 R. Marshall, 2 J. Taylor.

Cochons.—*Verrats âgés.*—1 Rév. M. Duquet, 2 J. Taylor, 3 D. Limoges.

Jeunes Verrats.—1 J. Hardie, 2 T. Holte, 3 G. Legris.

Truies.—1 Rév. M. Duquet, 2 A. Kimpton, 3 A. Hortie, 4 L. Lehaise, 5 J. Lanagan.

Classe Canadienne.—*Beurre.*—1 J. Ouimet, 2 F. Forjet, 3 A. Brazeau, 4 J. K. Gratton, 5 J. Filiatrait.

Fromage.—1 J. Filiatrait, 2 A. Brazeau.

Classe Anglaise.—*Beurre.*—1 J. Oswald, 2 J. Lanagan, 3 Mrs. Hettrick, 4 Timothy Lanagan, 5 G. Legris.
Fromage.—1 Mr. Hettrick, 2 W. Miller, 3 A. Kimpton.
Manufactures Domestiques.—*Etoffe du Pays.*—1 S. Ouimet, 2 A. Leclair, 3 C. Cadet, 4 F. X. Limoges, 5 P. Ouimet.
Flanelle.—1 J. Hardie, 2 A. Leclair, 3 O. Leclair, 4 F. Forjet, 5 F. Desjardins.
Toile.—1 L. Lapointe, 2 O. Leclair, 3 S. Ouimet, 4 J. Hardie, 5 J. Filiatrait.

Etoffe Manufacturée.—1 B. Hortibese, Des Moulins de Masson de Terrebonne, 2 O. Leclair, 3 J. K. Gratton.
Sucre d'Erable—1 J. Merrel, 2 J. Hardie, 3 N. Gravel, F. X. Limoges.
Couvertures de laine.—1 G. Clunie, 2 A. Leclair, 3 D. Limoges.
Schâles.—1 G. Legris, 2 D. Limoges, 3 J. Hardie.
Ouvrage de Fantaisie.—1 Demoiselle Germain 2 Demoiselle U. Lavoie, 3 P. Ouimet.
Bourse de Fantaisie.—Demoiselle Major.
Miel et Cire.—Louis Paré.
Chemise de Flanelle.—O. Gravel.

CIRCULATION DE MATIERE.

Suite et Fin.

Quatrièmement.—Mais nous devons suivre aussi les révolutions par lesquelles passe la poussière, ou partie terreuse de l'animal. Lorsqu'une portion d'une plante est brûlée dans l'air, la partie organique ou combustible se dissipe et disparaît, mais il reste une petite quantité de cendre ou de matière minérale. La cendre de bois restée, lorsqu'on a brûlé des arbres, est un exemple bien connu de la chose. De la même manière, lorsqu'une partie quelconque, ou à peu près d'un animal est brûlée à l'air, il reste une portion de cendre. Il n'est à peine nécessaire d'ajouter qu'une portion de sol, traitée de la même manière, laisse un abondant résidu de matière terreuse qui n'a pas été dissipée par le feu.

Or, à l'égard de la partie combustible de la plante, qui se compose d'azote, de carbone et des éléments de l'eau, on peut différer d'opinion, quant à la question de savoir si les matières destinées à la produire sont tirées du sol ou de l'air; mais par rapport à la partie minérale ou incombustible de la plante, il ne peut y avoir qu'une opinion. La matière minérale n'existe pas dans l'atmosphère, et conséquemment, la plante doit tirer tout ce qu'elle contient de cette espèce de matière du sol dans lequel elle croît. Et puis, tout ce que contient le corps animal provient, soit directement, soit indirectement, de la nourriture végétale; la matière minérale ou la cendre qu'il laisse lorsqu'il est brûlé, doit lui être venue du sol par le canal de la plante. Et comme, de plus, lorsque l'animal meurt, son corps est plutôt ou plus tard rendu au sol, on a encore un autre cycle complet, dans lequel la matière terreuse des êtres vivants est le corps toujours en mouvement. Elle monte du sol dans la substance de la plante, de là dans la substance de l'animal, et de là descend de nouveau dans la terre mère, pour commencer, comme dans nos autres exemples, une carrière nouvelle et semblable. Mais une connaissance plus intime de cette matière minérale ou terreuse rendra la connaissance que nous avons de ce cycle encore plus intéressante et plus instructive.

Ce n'est pas toute espèce de matière terreuse que les racines de la plante pompent et

transforment en la substance de sa tige et de ses feuilles croissantes. Elles ne choisissent, pour ainsi dire, que les matériaux les plus rares et les plus précieux dont le sol se compose, et parmi ces matériaux, ceux-là seulement que l'eau peut dissoudre plus ou moins promptement. L'acide phosphorique, la chaux, le magnésie et certaines espèces de matière saline, dont on peut prendre le sel commun comme le représentant, sont les plus importantes de ses substances. Généralement parlant, ces substances n'existent qu'en petite quantité dans le sol, et la fertilité d'un morceau de terre, en autant qu'elle dépend de leur présence, n'est entretenue, comme dans le cas de l'ammoniac et de l'acide nitrique, que par le maintien naturel d'une circulation constante de la même quantité de matière. Dans les forêts naturelles, où les feuilles tombent annuellement, et où les arbres meurent périodiquement, la matière minérale quitte le sol pour la plante, et retourne de nouveau au sol dans la plante qui se décompose, ne faisant qu'un court relais, en montant et descendant, de la terre à la plante, et de nouveau de la plante à la terre. Et il en est de même aussi dans les prairies naturelles, où annuellement, à l'automne, l'herbe mûrit, se fane et rend sa partie minérale au sol, et annuellement aussi, au printemps, la jeune herbe pousse et se nourrit des restes de l'année précédente. Mais il en est autrement lorsque le produit végétal est consommé par les animaux; elle entre alors dans leurs estomacs, y est dissoute ou digérée, et ses différentes parties sont prises par des vaisseaux destinés à cette fin, pour être portées dans les parties du corps où leurs services sont requis. Il n'est pas nécessaire présentement de suivre la matière saline ailleurs que dans le sang et les tissus. L'acide phosphorique et la chaux se déposent principalement dans les os, sous la forme de phosphate de chaux.

L'importance de ce phosphate de chaux, dans l'économie animale, paraîtra évidente, quand on saura qu'ordinairement les os secs laissent, en brûlant, la moitié de leur poids d'une cendre blanche, qui se compose en plus grande partie de phosphate de chaux.

Mais, comme nous l'avons déjà expliqué, toutes les parties du corps, même les plus solides, sont dans un cours constant de renouvellement. Les os sont assujétis à cette loi de changement, de même que les parties molles, et l'acide phosphorique qui s'y introduit aujourd'hui, en sera chassé dans quelques jours, mêlé avec d'autres rebuts et excréments du corps; et finalement, le corps lui-même meurt, et toutes ses parties matérielles sont de nouveau rendues à la terre, d'où elles provenaient. Là elles subissent,

* La fumée ou vapeur blanche qui s'élève dans l'air quand on allume une allumette chimique, consiste en acide phosphorique. La mèche est couverte d'un morceau de phosphore, qui est allumé par frottement, et en brûlant, il se convertit en acide phosphorique. Lorsque cet acide s'unit avec la chaux, il forme du phosphate de chaux.

par l'agence de l'air, une désagrégation ou décomposition complète, par laquelle leur matière minérale est de nouveau mise dans une condition à pouvoir entrer utilement dans les racines des plantes nouvelles. Il y a d'autres petits faits par rapport à la révolution de cette matière minérale, qui sont pleins d'intérêt, mais nous n'abuserons pas de la patience de nos lecteurs, en nous étendant sur ces petits faits qu'ils pourraient regarder comme des minuties. Les changements généraux que nous avons indiqués sont représentés brièvement comme suit:—

	Pris ou introduit par	Produit
L'ANIMAL, LA PLANTE	Acide phosphorique, chaux, sel commun et autres, du sol.	Substance parfaite des plantes.
	a. Parties de plantes.	Os parfaits, sang, et tissus.
LE SOL	b. Les os et les tissus, avec de l'oxygène tiré des poumons.	Phosphate et autres sels dans les excréments.
	Excréments des animaux, animaux et végétaux morts,	Acide phosphorique, chaux, etc., etc.

Il pourrait se faire qu'un chasseur soigneux gratterait et accumulerait assez de terre pour "boucher un trou, afin d'arrêter le vent." Mais notre science nous apprend que la terre n'est pas l'espèce d'étoffe dont l'argile est faite, et ces vils usages ne sont, après tout, que des bagatelles imaginaires, auxquelles nos cendres chéries ne peuvent jamais être assujéties. Il leur est assigné un autre usage, duquel, qu'on les traite comme on voudra, elles ne pourront être longtems détournées. La plante est fabriquée merveilleusement, et de manière à ne pouvoir croître sans l'acide phosphorique, etc., qu'elle est tenue de recueillir et de fournir à l'animal croissant; et le sol est si pourvement pourvu de ces substances et autres nécessaires, qu'il est ordonné, tant à la plante qu'à l'animal, lorsque le terme de leur vie est arrivé, de rendre à la terre nourricière, sans y manquer, toutes les matières qu'ils lui avaient empruntées. Ainsi, une circulation constante de la même quantité comparativement petite de matière minérale est assurée, et à chaque particule est imposé le devoir de se préparer avec zèle à un nouveau service, aussitôt que chaque tâche précédente aura été remplie. Comme nous n'avons pas la propriété des cendres mortes, nous ne devons pas sentir ou affecter pour elles un respect ou une vénération approchante de la folie, et certainement, nous ne devons pas craindre qu'elles puissent jamais être détournées pendant longtems de se revêtir, sous une forme ou sous une autre, de nouvelles phases de la vie végétale et animale.

Il ne reste plus qu'une observation à faire pour compléter l'histoire de ces changements de la matière minérale. Malgré le retour constant à la terre mère, les pluies et les rivières enlèvent constamment au sol une portion de ses matières minérales solubles, dont nous avons parlé comme étant si essentielles à la permanence des formes végétales

et animales, et la transportent à la mer. Mais il a été pourvu aussi à cette éventualité ; les roches solides qui forment la croûte ou écorce de la terre, les contiennent toutes en très petites proportions. Comme ces roches se désagrègent et se mêlent au sol, elles en fournissent constamment de petits approvisionnements, que les sources qui viennent de dessus ou de dessous dissolvent et répandent partout où elles vont. Ainsi, dans plusieurs localités, une quantité modique est amenée d'un jour à l'autre à la surface, pour remplacer celle que des causes naturelles en ôtent constamment ; et la grande mer aide à cette œuvre de renouvellement. Elle soulève ses puissantes vagues, qui en se brisant en écume et en vapeur, donnent aux vents tempétueux la faculté de les saisir et de reporter à la terre une portion des dépouilles salines dont les rivières l'enrichissent toujours.

Ainsi toutes les variétés de matière qui sont essentielles à l'existence des formes végétales et animales, sont dans un état constant de circulation ; chacune à son tour de rôle, à un point ou à un autre, et qu'elle ne manquera pas d'affectionner toujours. Et en même temps que les mouvemens de toutes les roues sont prescrits, et qu'une activité incessante est imposée à chaque particule de matière, il a été pourvu aux éventualités qui pourraient déranger un dessein simple.

Que de profondeur, et cependant quel intérêt et quel mystère dans cet arrangement ! Combien sont instructives les leçons qu'il nous donne ! Et quelles leçons d'activité constante cette circulation ne nous fait-elle pas ? Toute matière insensible doit-elle travailler continuellement ; et nous, êtres intelligents, sommes-nous faits pour passer dans l'oisiveté une vie précieuse ? Le travail, pendant que nous vivons, est un des discours moraux que nous lisons dans les mouvemens que le chimiste peut discerner même dans des roches mortes en apparence, dans la terre, dans l'air, et dans les corps privés de vie de l'animal et de la plante.

Mais en contemplant les roues mouvantes que nous avons mentionnées, l'une après l'autre, à nos lecteurs, ils doivent s'être souvent sentis portés à s'arrêter, et à demander, à l'égard de chacune, pourquoi cette roue tourne-t-elle ? Pourquoi cette agitation incessante ? Quel but est atteint par cette révolution sans fin ? En l'envisageant en total, la réponse générale est que le maintien de la vie animale et végétale dépend du mouvement perpétuel de toutes les roues en même temps. Dans le détail, le mouvement de chacune détermine l'accomplissement facile d'une ou plusieurs des fonctions nécessaires de la vie animale et végétale.

Lorsque par exemple, la plante semble ne s'amuser qu'à former de l'amidon et de la graisse végétale, au moyen d'acide carbonique et d'eau, et que l'animal défait simplement ce que la plante a fait, recon-

vertissant l'amidon et la partie grasse en acide carbonique et en eau, il est produit en même temps un effet inaperçu, qui est indispensablement nécessaire à la vie animale, telle qu'elle est maintenant constituée. Le changement que l'amidon et la graisse subissent dans le corps animal, et nous pouvons ajouter aussi le changement final que subit le gluten consommé par l'animal, est une espèce de calcination. Et comme la matière grasse que nous brûlons dans nos lampes donne de la chaleur à mesure qu'elle change et disparaît, ainsi en est-il dans le corps, et ainsi font l'amidon et le gluten. Cette chaleur est départie au corps et le tient chaud, et la nécessité de cette chaleur interne pour le maintien de la vie animale est connue de chacun. Cette fin sage est donc remplie en chemin, pour ainsi parler, tandis que tourne la petite roue par laquelle l'acide carbonique et l'eau disparaissent alternativement dans l'amidon et la graisse, et reparassent alternativement sous leurs formes gazeuses et liquides. Et si nous demandons curieusement quels effets physiologiques ou autres sont produits durant la révolution de l'une quelconque de nos roues, grandes ou petites, nous verrions venir le bien de chacune, une sage prévoyance pour le bien-être des animaux vivants, ou pour la crue vigoureuse des formes végétales, accompagnant les résultats sensibles et chimiques de chaque révolution.

Il est particulièrement beau, autant qu'intéressant de voir combien la considération que nous avons présentée montre clairement la plante comme la servante de l'animal. L'homme placé sur la terre avant l'existence préalable de la plante, aurait été absolument sans ressource. Il n'aurait pas pu vivre de terre ou d'air, et cependant son corps demande un approvisionnement constant des élémens contenus dans l'une ou l'autre. C'est la plante qui choisit, amasse et unit ensemble ces matières indigestibles, et les manufacture en nourriture pour l'homme et les animaux. Et ces derniers ne paraissent renvoyer à leurs esclaves les matières de rebut dont ils ne peuvent plus faire usage, que pour qu'elles soient de nouveau converties en une nourriture agréable au goût. Sous ce rapport, la plante paraît n'être que l'esclave attachée à l'animal ; et cependant quelle bienveillante, quelle belle, quelle intéressante esclave elle est ! Elle travaille continuellement, mais c'est elle qui s'impose sa tâche. Elle se fatigue au point d'en mourir, mais aussitôt que le printemps renaît, elle s'élève ponctuellement jeune, belle et aussi pleine de bonne volonté que jamais, se réjouissant de renouveler le travail qui lui est destiné. Il n'y a rien chez elle de l'amertume de l'esclavage humain pour rendre la tâche désagréable.

Et ce n'est pas la moins frappante des réflexions auxquelles ce sujet nous conduit, dans la constitution naturelle de choses d'une espèce si petite qu'elles échappent à nos sens, produirait d'un coup l'extinction certaine de la vie animale et végétale. Quo-

Tout-Puissant ordonne que la portion minime d'acide carbonique qu'il y a dans l'atmosphère en soit ôtée, et dans le cours de l'heure, la végétation se flétrirait, et au bout d'une semaine probablement, il ne resterait plus une seule plante vivante sur toute la face de la partie sèche de la terre. Et cependant les organes humains ne s'appesantiraient d'aucun changement dans la nature de l'atmosphère, et la masse du genre humain serait étouffée de la peste fatale qui aurait ainsi soudainement frappé toutes les formes végétales, et après un court temps de crainte stupide et incertaine, elle aussi périrait, comme aurait péri les plantes, faute de subsistance.

Et cette pensée nous porte à la contemplation de ces mouvemens purement mécaniques par lesquels les corps célestes s'exercent continuellement, sans pour cela subir aucun changement chimique sensible de matière. En devenant d'abord au fait des révolutions chimiques de la matière que nous avons décrites, on pourrait être porté à demander, et c'est, en effet, une question assez naturelle de première vue, Qu'ont à faire ces révolutions terrestres ? Qu'ont-elles à faire avec les mouvemens majestueux de planètes et de satellites dans leurs orbites, et avec celui de systèmes dans l'espace éthéré ? Quel rôle jouant ces petites révolutions, plusieurs d'elles annuelles, comme celle de la terre autour du soleil ; quel rapport ont-elles avec le système de l'univers ? Mais la supposition incluse dans le paragraphe précédent montre que l'existence de la vie, soit végétale, soit animale, n'est pas un état de choses nécessaire, même sur notre globe. Avec une atmosphère changée de la manière que nous l'avons supposé, la terre pourrait rouler à sa place dans notre système solaire, son satellite l'accompagnant encore, pendant des siècles sans nombre, sans que le changement dérangeât, ou même altérât, au moindre degré, le phénomène le plus insignifiant qui se voit de nuit dans les cieux. La vie terrestre n'a donc aucune part dans le système général de l'univers. C'est un petit épisode, pour ainsi parler, dans le poème de la création. La Divinité a voulu que ce coin de son grand ouvrage fût le théâtre de nouvelles manifestations de sagesse, d'un dessein admirable et d'une adaptation merveilleuse dans les moyens de parvenir à des fins bienveillantes, et enfin la demeure d'un être intelligent, capable d'étudier, de comprendre et d'admirer ses ouvrages, de le louer, l'aimer et le servir.

Et en pensant à la petitesse, ou à la faiblesse de l'homme et de toutes formes contemporaines de vie, combien ne doit-il pas nous paraître terrible, qu'avenant le cas de nécessité, toute cette vie fût arrêtée d'un coup, comme par un tour de vis ; et que la disparition de toute notre race pour l'univers physique est moins que la mort des très petits insectes pour lesquels tout le monde qu'ils connaissent n'est qu'une goutte d'eau.

ÉLÉMENTS DE L'ART AGRICOLE.

CHAPITRE XXIV.

De la Culture des Carottes.

QUESTION.—Combien de terre avez-vous réservé pour la culture des carottes ?

RÉPONSE.—Environ deux arpens et demi de terre ont été réservés pour la culture des carottes.

Q. Comment cultive-t-on cette plante ?

R. Pour cultiver cette plante on répand le fumier sur le sol dès l'automne ; puis on laboure légèrement ; au printemps suivant, on laboure profondément, puis on fait un hersage parfait.

Q. Comment sème-t-on la graine de carotte ?

R. Pour semer la graine de carotte on fait d'abord des sillons comme pour semer le blé-d'inde ; ensuite on égalise le haut du sillon avec le râteau ; puis on trace un petit sillon sur les deux bords du gros sillon : ces petits sillons doivent avoir deux pouces de profondeur ; si on n'a pas de composts on leur donne trois pouces de profondeur ; si on a des composts, on remplit les petits sillons jusqu'à la moitié de composts, puis on répand la graine sur le compost, à environ six pouces l'une de l'autre. Si on n'a pas de semoir on sème à la main, ayant soin de mettre la graine dans deux ou trois fois son volume de terre sableuse ; en la frottant énergiquement on lui fait perdre le chevelu qui la rend tenace à elle-même ; ensuite on la sème facilement.

Q. Doit-on semer les carottes bien à bonne heure ?

R. Il ne faut pas semer les carottes trop tôt au printemps ; il vaut mieux attendre que la terre soit échauffée, alors la plante lève plus tôt et le premier sarclage est moins difficile à faire.

Q. Comment opère-t-on les sarclages ?

R. Entre les gros sillons, les sarclages se font avec la houe ou sarcloir à cheval. Entre les sillons de carotte on sarcle avec le sarcloir-à-main ordinaire ; auprès des plantes on sarcle à la main.

Q. Faut-il biner ou rechausser les carottes ?

R. On ne rechausse pas les carottes. Au premier sarclage on amène avec la main un peu de terre près de la plante ; au second sarclage, on arrache les plantes qui sont à plus près de six pouces l'une de l'autre.

Q. Quelle est la meilleure espèce de carotte ?

R. La meilleure est la longue jaune.

Q. Combien faut-il de semence pour un arpent de culture ?

R. Il faut deux livres de semence pour un arpent de culture.

Q. Comment obtient-on la graine de la carotte ?

R. Pour obtenir la graine de la carotte il faut garder jusqu'au printemps les meilleures carottes récoltées l'automne ; alors on les remet en terre, où elles font de bonne

graine. Il arrive quelquefois que la carotte fasse graine dès la première année, mais cette graine ne vaut rien.

Q. Peut-on semer de la vieille graine de carotte ?

R. On ne doit pas semer de la vieille graine de carotte, car ordinairement elle ne lève pas dès la seconde année.

Q. Combien de fois faut-il sarcler le champ des carottes ?

R. Le champ des carottes, doit-être sarclé au moins trois fois, afin de détruire parfaitement les mauvaises herbes.

Q. Comment arrache-t-on les carottes ?

R. Pour arracher les carottes on commence par faucher les feuilles, puis on les enlève ; ensuite on introduit la charrue au milieu du grossillon, et on en renverse la moitié ; si la terre n'est pas très dure ce travail est suffisant, car la terre du côté non renversé se trouve assez meuble pour permettre à un homme de tirer les carottes, soit à la main ou avec la fourche à trois dents.

Q. Quelles précautions faut-il prendre pour encaver les carottes ?

R. Il faut bien prendre garde de ne pas encaver les carottes avant qu'elles soient bien sèches. Il faut aussi qu'il n'y ait point d'humidité dans le caveau. On met un lit de paille sèche sous les carottes.

Q. Les carottes sont-elles sensibles au froid ?

R. Les carottes ne sont point sensibles au froid ; il faut qu'il gèle très fort pour qu'elles gèlent ; dans un sol sableux elles peuvent même hiverner dans la terre sous une couche de paille ; cependant ce mode n'est pas recommandable, ce n'est qu'un pis-aller.

Q. Quel est le revenu ordinaire d'un arpent de terre cultivée en carottes ?

R. Le revenu moyen d'un arpent de terre cultivée en carottes est de trois à quatre cents minots, lorsqu'on les cultive bien.

Q. Quelle est l'utilité des carottes ?

R. Les carottes sont utiles à la nourriture des hommes et des animaux ; les chevaux les mangent aussi bien que l'avoine ; elles les nourrissent très bien ; les vaches laitières les aiment beaucoup, ainsi que les autres animaux.

CHAPITRE XXV.

Culture de la Betterave.

Q. Combien avez-vous réservé de terre pour la culture de la betterave connue sous le nom de *Mangel-Wurtzel* ?

R. Deux arpens et demi de terre ont été réservés pour la culture de la betterave.

Q. Comment cultive-t-on cette plante ?

R. La culture de cette plante, quant à l'amélioration du sol, le labour, le hersage, le sarclage, le retranchement du plant, est une répétition de ce que nous avons dit pour les carottes.

Q. Quelle distance doit-on laisser entre les betteraves ?

R. La distance entre les betteraves doit être de dix à douze pouces.

Q. Comment procède-t-on lorsqu'il faut arracher les betteraves ?

R. Pour arracher les betteraves on fait le même travail que pour arracher les carottes.

Q. Le revenu d'un arpent de terre cultivée en betteraves est-il le même qu'en carottes ?

R. Le revenu d'un arpent de terre cultivée en betteraves est plus volumineux que celui des carottes ; mais la matière nutritive est à peu près la même, car à égale mesure les carottes sont plus nourrissantes que les betteraves.

Q. Comment obtient-on la graine de betterave ?

R. On obtient la graine de betterave en suivant sur elle, le même procédé que celui suivi sur la carotte.

Q. Le plant de betterave arraché en sarclant peut-il être repiqué ?

R. Le plant de betterave arraché en sarclant peut être repiqué dans les endroits où la graine n'a pas levé. Ordinairement les betteraves qui proviennent de ce plant sont beaucoup plus petites que les autres.

Q. La betterave rouge de jardin est-elle aussi avantageuse que celle appelée *mangel-wurtzel* ?

R. La betterave rouge de jardin est plus avantageuse que celle nommée *mangel-wurtzel* pour la nourriture de l'homme ; et moins avantageuse pour la nourriture des animaux.

CHAPITRE XXVI,

De la Culture du Navet.

Q. Combien de terre avez-vous réservé de terre pour la culture du navet ?

R. Un arpent de terre a été réservé pour la culture du navet.

Q. Comment cultive-t-on le navet ?

R. La culture du navet est la même que celle de la carotte, quant à l'engrais du sol, le labour, le hersage, le sarclage, le remplacement du plant, etc.

Q. Le navet ne demande-t-il pas autant de temps pour mûrir que la carotte ?

R. Le navet ne demande pas autant de temps pour mûrir que la carotte ; on le peut semer sans inconvénient jusqu'à la fin de Juin. On ne doit pas le semer avant le dix de Juin, afin que la dernière façon donnée à la terre, lors de la semaille, fasse un grand tort aux mauvaises herbes.

Q. Le navet a-t-il des ennemis ?

R. Le puceron est un ennemi redoutable pour le navet.

Q. Est-ce en considération de cet ennemi que la terre réservée pour la culture des navets est moindre que pour les autres cultures ?

R. C'est en considération de cet ennemi que la terre réservée pour la culture des navets est moindre que celle réservée pour les betteraves. Car le produit du navet équivaut à celui des autres légumineuses.

CHAPITRE XXVII.

De la Culture des Patates.

Q. Combien avez-vous réservé de terre pour la culture des patates ?

R. Un arpent de terre a été réservé pour la culture des patates.

Q. Ne trouvez-vous pas qu'un arpent de terre est peu considérable pour cette culture ?

R. Un arpent de terre ne serait pas assez si on n'avait pas le malheur de voir pourrir les patates depuis quelques années. Vu ce malheur, un arpent de terre est suffisant. On augmentera ce champ lorsque ce fléau sera passé.

Q. Sur quels champs prendriez-vous de la terre pour agrandir la culture des patates ?

R. On pourrait prendre un arpent sur le champ de blé-d'inde et un arpent sur celui des fèves ; on aurait trois arpents de culture en patates.

Q. Comment préparez-vous la terre pour cette culture ?

R. La préparation de la terre pour la culture des patates est comme celle pour cultiver le blé-d'inde, un bon labour si la terre est meuble, deux labours si le sol est dur. On fait les sillons comme ceux du blé-d'inde.

Q. Où doit-on placer le fumier ?

R. Avant la pourriture il était bon de le mettre dans les sillons, sur la semence dans un sol léger, sous la semence dans un sol argileux.

Q. Comment fait-on ce travail ?

R. On conduit un cheval tirant derrière lui un tombereau chargé de fumier. On guide le cheval dans le second sillon, les deux roues passant dans les sillons voisins, puis avec une fourche à trois dents on répand également le fumier dans les trois sillons ; dans les sols légers il faut guider le cheval hors du sillon pour ne pas nuire à la semence.

Q. Que dites-vous du mode de semer les patates, puis les couvrir de terre et ensuite étendre sur le sol le fumier ?

R. Étendre le fumier sur le sol qui est ensemencé de patates est un mauvais mode ; le fumier demeurant exposé à l'air perd une partie de sa valeur.

Q. Vu la maladie qui survient aux patates, où vaut-il mieux étendre le fumier ?

R. Il y a tant d'idées émises depuis que les patates pourrissent en terre qu'on ne sait pas encore au juste où placer le fumier. Il paraît pourtant qu'en plagant le fumier sur le sol avant le premier labour, puis en semant de bon printemps, on est moins malheureux et qu'on a plus de succès ; les tiges sont presque mûres lorsque la maladie arrive.

Q. A quelle distance doit-on placer les patates dans les sillons ?

R. La distance entre les patates doit être de 8 à 10 pouces.

Q. Que dites-vous du mode de couper les patates avant de les semer ?

R. Lorsqu'on ne prend que les têtes des patates ce mode, sans être recommandable, n'est pourtant pas très mauvais ; mais il est mieux de choisir la semence dès l'automne parmi les patates de moyenne grosseur. Cette semence est plus forte que celle des patates coupées.

Q. Comment fait-on le binage ou rechaussage ?

R. On fait le sarclage et le rechaussage des patates comme celui de blé-d'inde

Q. Que doit-on faire des fleurs des tiges de patates ?

R. On doit couper les fleurs des tiges de patates, car la sève qui produit les fleurs est perdue sur les patates. On ne garde les fleurs que lorsqu'on veut faire une nouvelle production au moyen de la graine.

Q. Que faut-il faire lorsqu'on veut avoir une production nouvelle au moyen de graine de patate ?

R. Lorsqu'on veut faire une production nouvelle au moyen de graine de patate, on réserve les globules provenant des fleurs. (vulgairement connu sous le nom de grelots) dans un endroit aéré, jusqu'à ce que les globules aient entièrement perdu la matière glutineuse qui entoure la graine des patates, à peu près comme la matière des cocombes. Lorsque ces matières sont sèches on serre la graine sans l'exposer à pourrir ou à geler.

Q. Comment sème-t-on cette graine ?

R. On sème cette graine comme la tige elle-même. On doit observer que les patates qui proviennent de graines ne parviennent à leur grosseur qu'après avoir été semées de nouveau deux fois ; le fruit de la graine est gros comme une balle de fusil. Le fruit de cette petite patate est gros comme un œuf de jeune poule. Cette dernière patate donne des patates de bonne grosseur. On les nomme patates régénérées.

Q. Quel est le revenu d'un arpent de terre cultivée en patates ?

R. Le revenu d'un arpent de terre bien cultivée en patates est de trois cents minots. On peut récolter plus sur un sol riche et beaucoup moins sur un sol pauvre.

Q. Ce revenu n'est pas si considérable que celui des autres racines ?

R. Le revenu des patates n'est pas aussi considérable que celui des betteraves ; mais la matière nutritive est plus considérable dans les patates que dans les betteraves ; ajoutons que la facilité de conserver les patates d'une récolte à une autre doit compter en faveur de sa valeur.

Q. Comment procède-t-on pour arracher les patates ?

R. Pour arracher les patates on commence par faucher les tiges, puis on les enlève et on en fait du compost si l'on veut, puis on introduit la charrue du côté gauche des sillons ; en le renversant les patates se trouvent découvertes, on les enlève, puis on donne un coup de herse pour découvrir celles qui sont encore couvertes de terre.

Q. Comment faut-il encaver les patates ?

R. Il ne faut pas encaver les patates avant qu'elles soient sèches, car elles pourriraient.

Q. Si par malheur les patates gèlent dans une cave sont-elles perdues ?

R. Si les patates gèlent dans une cave elles ne sont pas entièrement perdues. On les met dans un lieu où elles ne dégèlent pas, et on ne les prend de ce lieu que pour les mettre dans de l'eau déjà bouillante. Ainsi employées elles ne perdent pas beaucoup de leur valeur.

CHAPITRE XXVIII.

De la Culture des Panais.

Q. Combien avez-vous réservé de terre pour la culture des panais ?

R. Un arpent de terre a été réservé pour la culture des panais.

Q. Quel est le plus grand avantage de la culture des panais ?

R. Le plus grand avantage de la culture des panais est qu'ils ne craignent point la gelée ; ils hivernent dans le sol sans être endommagés. Lorsque le printemps est arrivé, que les autres légumes sont mangés, on les trouve bien à propos pour les animaux surtout pour les vaches à lait.

Q. Comment cultive-t-on le panais ?

R. Le panais se cultive comme la carotte mais il peut se cultiver dans un sol moins gras.

Q. Le panais peut-il servir à la nourriture de l'homme ?

R. Le panais peut servir à la nourriture de l'homme, même il contient plus de matière sucrée.

Q. Le panais lève-t-il promptement ?

R. Le panais lève très tard, quelquefois il est un mois sans lever.

Q. Quel est le revenu d'un arpent de terre cultivée en panais ?

R. Le revenu d'un arpent de terre cultivée en panais est le même que celui de la carotte, c'est-à-dire, trois à quatre cents minots.

Q. Peut-on récolter la graine de panais soi-même ?

R. Pour récolter la graine de panais on opère comme pour celle de la carotte ; on laisse dans la terre un certain nombre de panais les mieux faits ; pendant l'été ils donnent de la graine. On doit remarquer que la graine provenant des hautes tiges donne de gros panais ; que la graine provenant des tiges inférieures donne des panais moins gros ; on ne doit donc pas prendre celle des petites tiges. On doit empêcher de laisser tomber par terre la graine des petites tiges, car elle lève et devient nuisible.

Q. On pourrait donc semer le panais en automne ?

R. On pourrait semer le panais en automne, pourvu qu'on le sème de manière à mettre la graine en sûreté contre l'eau du printemps, qui peut l'emporter en coulant sur le sol.

Q. Ne peut-on pas tirer un autre bénéfice du panais ainsi que de la betterave ?

R. Avec les panais et les betteraves on peut faire du sucre de betterave. Ce sucre n'est pas inférieur au sucre d'érable.

Q. Comment terminez-vous le travail du champ de la culture piochée ?

R. On termine la culture piochée en enlevant tout ce qui peut servir à la nourriture des animaux, puis les rebuts sont mis en monceaux, les mêlant à de la terre et à de la chaux, pour en faire du compost pour servir à l'engrais du sol, au printemps suivant. On donne ensuite un coup de herse sur le sol pour l'unir. Si on a lieu de craindre que l'eau séjourne, il faut tracer un sillon dans chaque raie, afin de permettre à l'eau de s'écouler facilement. On doit bien rigoler le champ, et voir si les levées des fossés ne sont pas plus élevées que le sol du champ; s'il en est ainsi, les fossés seront peu utiles. Un travail aussi exigeant ne regarde que les sols humides ou glaiseux.

J. E. LABONTE', *Inst.*
Longueuil, 1853.

(A continuer.)

BUREAU D'AGRICULTURE.

26 septembre, 1853.

A la dernière assemblée du Bureau d'Agriculture, tenue le 6 du courant, il a été résolu d'ajourner à aujourd'hui, veille immédiate de l'ouverture de l'Exposition, afin d'examiner le terrain et tous les préparatifs faits pour la réception des animaux vivants et des autres différents produits de l'agriculture et de l'industrie, comme aussi afin de compléter l'arrangement, à l'égard de la nomination des juges-experts, des intendans de la cour, etc., etc. Le Bureau s'est en conséquence assemblé à 11 heures de l'avant midi, et les messieurs suivans se sont trouvés présents: le Major Campbell, Président, A. Pinsonneault, Secr., Vice-président, John Dods, B. J. DeBlois, R. N. Watts, J. C. Taché, M. P. P., et James Thomson, Ecrs.

Le Président ayant pris le fauteuil, la première affaire a été l'examen et la révision de la liste des experts, attendu que plusieurs de ceux qui avaient été nommés et invités à agir comme tels, avaient fait tenir des lettres d'excuse. Le Bureau s'est efforcé de remplir les places vacantes, et de faire d'autres arrangements pour l'Exposition.

Il a été exposé par M. Dods que le Comité Local s'était associé d'autres messieurs pour agir avec lui et l'aider à surveiller les différentes sections du département agricole, de concert avec le Comité Spécial dans lequel ce Bureau s'était organisé, à la dernière assemblée, savoir:

MM. Dods, DeBlois et Watts pour les section sdes animaux vivans; MM. Pinsonneault et Dumoulin pour les produits des champs et de la laiterie, et MM. Taché et Thomson pour les instrumens aratoires.

Le registre des entrées ou inscription d'animaux, etc., dans le département agricole a été soumis par le Secrétaire du

Bureau, et après une discussion sur divers sujets ayant rapport à l'Exposition proposée, et l'adoption de plusieurs réglemens pour la conduite des Comités Spéciaux en lesquels les membres du Bureau s'étaient organisés pour la surveillance des différentes sections du département de l'agriculture, le président et d'autres membres du Bureau se sont rendus, avec le Secrétaire, sur le terrain, ont examiné les bâtimens et ont faits d'autres arrangements.

BUREAU D'AGRICULTURE.

29 septembre.

Présents:

Le Major Campbell, au fauteuil.
Messieurs Pinsonneault,
Dods,
Watts,
Taché,
Thomson,
DeBlois.

Après avoir transigné quelques affaires en rapport avec l'Exposition, le Bureau s'est mis à constater, en tirant au sort, lesquels des Directeurs devaient se retirer, conformément aux termes de l'Acte du Parlement, et le sort es tombé sur

Messieurs Thomson,
Pinsonneault,
Taché,
Dumoulin,

qui, en conséquence, se retireront, lors de l'élection à faire par les Sociétés de Comté, en Février prochain, de quatre directeurs, pour les remplacer.

BUREAU D'AGRICULTURE.

1er Octobre, 1853.

A une assemblée tenue aujourd'hui, et à laquelle ont assisté.

Le Major Campbell au fauteuil, et
Messieurs. Watts.
Taché.
Thomson.
Dods.

Le Bureau a procédé à la considération et à la décision des différens protêts faits contre la décision des experts, et le Secrétaire a eu instruction de communiquer le résultat aux différentes parties intéressées.

La lettre du professeur Wilson, au sujet des productions du Bas-Canada, comme devant être convenablement représentées, au palais de cristal de Sydenham, en Angleterre, ayant été mise devant le Bureau, il a été résolu, que le président ait instruction de correspondre avec le Bureau d'Agriculture du Haut-Canada sur le sujet, dans la vue de mettre à effet les suggestions de M. Wilson.

M. Watts a proposé secondé, par le Dr. Taché, M.P.P.

Que le salaire de M. Evans, pour le Société d'Agriculture du Bas-Canada, a

cessé d'exister, et celle de la formation du présent Bureau d'Agriculture, jusqu'à présent négligé, lui soit payé sur le pied de cinquante livres, courant, par année,—passé unanimement.

Il a été résolu unanimement, Que les remerciemens du Bureau soient offerts au Comité Local, et particulièrement au Secrétaire et à ceux des membres qui se sont donné le plus de peine dans le département agricole, pour le zèle qu'ils ont mis à coopérer à mettre à effet les détails de l'affaire qui se rattachaient aux arrangements locaux; aux propriétaires pour l'usage du terrain sur lequel l'Exposition a eu lieu; aux différentes Compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, pour les commodités fournies et la remise d'une partie des taux ordinaires faite par elles au public; et aux Messieurs qui ont bien voulu agir comme surveillans dans les différentes sections, et qui par leur zèle et leur énergie ont si efficacement aidé le Bureau à surmonter les nombreuses difficultés inséparables d'une première tentative de tenir une assemblée agricole sur un si grand plan, dans le Bas-Canada.

ASSOCIATION AGRICOLE DU BAS-CANADA.

{ Salles du Bureau d'Agriculture,
Montréal, 30 Septembre, 1853.

Conformément à un avis publié dans les journaux, une assemblée des membres du Bureau d'Agriculture, et de quelques-uns des Présidens et Vice-Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté et autres messieurs, a eu lieu aujourd'hui, à l'effet d'organiser une Association Agricole pour le Bas-Canada, conformément à l'Acte de la 16me Vic., chap. 11.

Le Major Campbell, Président du Bureau d'Agriculture, s'est assis au fauteuil.

Le Président ayant expliqué le but de l'assemblée, et les dispositions de l'acte en vertu duquel elle avait été convoquée,

Les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées:—

1o. Proposé par M. Watts, de Drummondville, secondé par M. Thomson, de Shefford:

Que James Gibb, éc., de Québec, soit élu Président de l'Association Agricole pour l'année 1854; adopté unanimement.

2o. Proposé par M. Yule, de Chambly, secondé par M. Laporte, de la Pointe aux Trembles:

Que P. E. Leclère, éc., de St-Hyacinthe, soit élu Vice-Président de l'Association Agricole pour 1854; adopté unanimement.

3o. Proposé par A. Pinsonneault, éc., de La Tortue, secondé par M. Lebourveau:

Que la prochaine Exposition Provinciale de l'Association soit tenue à Québec, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 19, 20, 21 et 22 de septembre, 1854; adopté unanimement.

4o. Proposé par G. Chagnon, éc., de

L'Assomption, secondé par M. Davies, des Deux-Montagnes :

Que le Bureau d'Agriculture, comme Conseil de l'Association Agricole, fasse les réglemens nécessaires pour la conduite de l'Exposition, nomme un Comité Local à Québec, et dans les termes de l'Acte définitive les pouvoirs et les devoirs du dit Comité ; adopté unanimement.

So. Proposé par M. Watts, secondé par M. Thomsen :

Que MM. Campbell, Dods, DeBlois et Watts, forment un Comité pour examiner les lois relatives à l'Agriculture, coucher par écrit et transmettre au gouvernement de la province leurs opinions concernant le fonctionnement des dites lois, et suggérer les amendemens qui leur paraîtront nécessaires ; adopté unanimement.

L'assemblée s'est alors séparée.

LA MALADIE DES POMMES DE TERRE DANS LES ANNÉES 1850, 1851 ET 1852.

A une assemblée récente de la Société Météorologique, l'écart suivant a été lu par le Dr. Moffatt, sur le sujet ci-dessus :—

« Le 5 août 1850, plusieurs champs de patates donnèrent des marques incontestables de maladie, et à cette date, les plaintes concernant la carie des pommes de terre devinrent générales. Jusqu'au trois de ce mois, à peine s'était-on aperçu de la maladie. Les changemens météorologiques qui avaient eu lieu récemment étaient les suivans : une légère descente dans l'échelle du baromètre, un abaissement de température, et la réapparition de l'ozone, qui avait cessé de régner depuis sept jours. L'opinion générale exprimée alors était que la carie résultait de l'influence de la pluie accompagnée d'un grand vent. Cette supposition était sujette à objection, et le Dr. Moffatt, pour arriver à une conclusion plus satisfaisante, étendit ses recherches à différents comtés d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, et trouva que la maladie s'était montrée avec la pluie, la brume, un grand vent, des orages accompagnés de tonnerre, des nuits froides et des vents de sud, et qu'elle commençait plus fréquemment la nuit que le jour. Ce fut le 22 juillet 1852, qu'on observa pour la première fois la maladie dans Kirkcudbrightshire, après un fort orage et un vent de sud. Dans Flintshire, seize champs furent attaqués de la maladie le même jour. D'après des tables dont les détails sont tirés d'observations sur des patates de toutes sortes, on voit que le temps moyen de la floraison arrive 96 jours après celui de la plantation, à une température moyenne de $54^{\circ} 5$, pour cet espace de temps ; que le temps moyen de la maladie est de 101 jours, sous une température moyenne de $52^{\circ} 5$; et le temps moyen de la récolte, de 176 jours, sous la température moyenne de $50^{\circ} 6$. Après des observations sur la vie et la croissance de la plante de la patate, et sur les conditions nécessaires à sa par-

faite organisation, que le Dr. Moffatt dit se trouver dans le sol et l'atmosphère, il ajoute que ces deux éléments agissent chacun comme un milieu par lequel les causes de la maladie sont transférées. Celles qui se rapportent au sol proviennent d'une trop grande quantité d'engrais ; de ce que la terre est trop riche, trop minutieusement cultivée, ou de ce que le sol est maigre, dur et tenace. Les sols riches produisent la maladie par stimulation, et les sols pauvres, par inanition. Les causes qui agissent au moyen de l'atmosphère sont de fortes pluies, des brouillards, des nuits froides, des rangs de haies ou des rangées d'arbres, un surcroît d'humidité, l'abaissement du baromètre et de la température et l'ozone atmosphérique ; et c'est à ce degré de la floraison que ces causes produisent leur effet. Comme la quantité de l'eau du sol qui circule et entraîne avec elle la nourriture des plantes est déterminée par la quantité qui s'en évapore par les feuilles, il n'est pas difficile de comprendre combien leur vie et leur santé dépendent de la température et de la condition hygro-métrique de l'air. À l'égard de l'action de l'ozone, on peut remarquer que les plantes de patates exposées à l'ozone préparée artificiellement se fanent et meurent ; effet attribué semblablement à l'ozone atmosphérique. Le Dr. Moffatt pense que les vents du sud sont préjudiciables à la récolte des pommes de terre, par la raison que l'ozone est particulière aux vents qui viennent de ce point du compas ; et comme le commencement d'une période d'ozone est invariablement accompagné d'un abaissement dans l'échelle du baromètre et fréquemment dans la température, et d'un degré augmenté d'humidité, peu de champs échappent à son influence. À cette époque de la floraison. D'après ses observations, le Dr. Moffatt est porté à conclure que la maladie et la mort dans le règne végétal sont invariablement accompagnées de la carie de la récolte des pommes de terre. En concluant, il dit que le but de l'agriculteur doit être de s'efforcer de conserver la puissance vitale de la plante, à l'époque de la floraison, et il recommande, comme moyen de parvenir à cette fin, d'ôter la fleur avant la formation de la semence. Les élémens météorologiques ne sont pas sous notre contrôle ; mais, dit l'auteur, je crois que s'il venait avec un degré élevé du baromètre, et un degré d'humidité au-dessous de $0^{\circ} 650$, vers la mi-juin, toutes les patates semées vers le milieu d'avril prospéreraient jusqu'au temps de la récolte.

COMMERCE.

REMARQUES.

Farine.—La farine a été passablement de requise depuis notre dernier rapport, avec vente considérable pour livraison future ; au commencement de la semaine, à 29s 6d à 30s, et depuis, à 31s 3d, le quart, et sur

le lieu, celle de première qualité obtient de 31s 9d à 32s 6d ; l'extra : 32s 6d et la sure, de 28s à 28s 9d.

Blé.—20,000 minots de bon blé du N. C. mêlé, il s'est vendu à 6s 6d et $8\frac{1}{2}$ d les 60lbs.

Pois.—Le peu qui en arrive trouve des acheteurs à 4s à 4s 1d, le minot.

Avoine, Orge, Blé-d'Inde.—Prix du détail seulement.

Provisions de bouche.—Le bœuf et le lard, sans changemens dans les quotations.

Alcalis.—La potasse de bon débit, de 30s 3d à 30s 4 $\frac{1}{2}$ d, et la perlasse, de 27s 9d à 28s le quintal.

Frets.—Ont haussé, des engagements ayant été faits à Liverpool, à 12s par "quarter" pour le grain, 4s par quart pour la farine, et 42s par tonneau pour la potasse, jusqu'à la Clyde. Il a été pris de la farine à 4s et des grains à 10s.

Change, modérément de requise, sans changement dans le taux ; 10 pour au-dessus du pair.

Fonds.—Banque de Montréal, en baisse. Il y a eu des ventes à 25 $\frac{3}{4}$ de prime, les porteurs demandant 26 par cent de prime. Banque de la Cité ; ventes à $8\frac{1}{2}$ de prime, ferme à ce taux. Banque du Peuple ; offerts à $\frac{3}{4}$ de prime, acheteurs à $\frac{1}{2}$. Banque de l'A. B. du Nord, se vendant en petites sommes à 19 de prime. Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc du Canada, offerts, mais non recherchés à 20 pour cent d'escompte. Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York ; vendeurs à 30 pour cent d'escompte. Chemin de Fer de Champlain et du St-Laurent : point de transactions depuis plusieurs semaines. Fonds consol. de la Compagnie des Mines de Montréal ; avancés durant la semaine à 84s comptant, et 90s à terme, mais ils ont depuis baissé, et l'on peut en avoir aujourd'hui à 84s par action. Compagnie des Mines de Québec ; tendant à baisser, offres d'accepter 9s par action, sans conduire à aucune transaction. Compagnie des Mines du Canada : recherchés à 6s 3d à 6s 6d, sans vendeurs. Dans d'autres actions, rien à rapporter.

P. S. A 1 $\frac{1}{2}$ h. P. M. Il a été reçu par le télégraphe des nouvelles de l'arrivée de l'America, et les possesseurs de farine ont haussé leur prix pour celle de 1ère qualité à 33s 9s le quart.

AGNEAUX DE LEICESTER.

QUELQUES individus de la Vraie Race de Leicester à vendre par le Soussigné,

A. DUFF,
Lachine.

LIVRES D'AGRICULTURE, INSTRUMENS, SEMENCES, &c.

Le Soussigné exécutera avec promptitude les Commandes pour Livres d'Agriculture, Instrumens, Semences, &c., pourvu qu'on lui fasse tenir une description détaillée de ce qu'on veut avoir, et un dépôt à un montant raisonnable sur la valeur des articles demandés.

Montréal, 1853.

H. RAMSAY.

BUREAU D'AGRICULTURE,
 QUEBEC, 30 Sept., 1853.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, de Revocuer la nomination annoncée dans la "Gazette Officielle" du 23 Mai dernier, de MAL. WHITMAN et Wheelock, de No. 109. Front Street, New-York, comme Agens pour la réception et le placement d'effets, ou le paiement de droits sur tous les effets qui pourront être envoyés au Canada pour l'Exposition Industrielle de New-York, leurs services n'étant pas requis.

M. Antrobus Holwell, Cér., Commissaire pour le Canada, à l'Exposition Industrielle de New-York, prendra charge de tous les articles envoyés à l'Exposition pour le Canada.

ANDRÉ LEROY, PÉPINIÉRISTE,
 ANGERS, FRANCE,

MEMBRE Honorable et Correspondant, etc., de toutes les principales Sociétés d'Agriculture de l'Europe et de l'Amérique, prend la liberté d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de publier son Catalogue pour 1853, qui est le plus complet qui ait jamais été fait. Tous les prix et les renseignements requis pour l'importation d'Arbres, Arbustes, Arbres toujours Verts, Plants, Rosiers, etc., se trouveront dans le dit Catalogue qu'on peut se procurer franc de charge en s'adressant au Soussigné, qui recevra et expédiera toutes les commandes, et recevra et fera parvenir les Arbres, etc., commandés, à leur arrivée ici. Il est inutile d'ajouter que M. LEROY possède la plus grande PÉPINIÈRE qu'il y ait sur le Continent. Son expérience dans l'exécution des commandes pour l'Amérique et la qualité indubitablement supérieure de ses arbres, etc., sont trop bien connues pour avoir besoin d'une plus ample mention. Les commandes doivent être, dans tous les cas, envoyées au soussigné dans Paulome, avec l'information quant au temps où les arbres doivent arriver ici, et à la manière dont ils doivent être envoyés.

E. BOSSANGE,
 1er oct. 1853. 138, Pearl St. New-York.

PROPOSITIONS OU SOUMISSIONS
 DEMANDEES.

POUR 200,000 LIENS (ties) de Chemins de Fer à être livrés le, ou avant le 15 de Juin, 1851. sur la ligne de Chemin de Fer du GRAND TRONC, à différents points entre Montréal et Brockville. Les personnes qui désireraient proposer de fournir une partie quelconque de la quantité ci-dessus, pourront connaître les particularités, en s'adressant à M. WILLIAM NEWCOMB, à Cornwall, ou au Soussigné, au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc, Champ de Mars, Montréal.

JAMES HODGES.
 12 sept. 1853.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
 DU
 COMTE' DE DRUMMOND.

L'EXPOSITION D'AUTOMNE de la Société D'AGRICULTURE aura lieu à la HALLE AGRICOLE au Village de DRUMMONDVILLE, dans le Township de Grantham, MERCREDI, le 21 de SEPTEMBRE, 1853, à DIX heures du matin.

JAMES HODGES.
 Montréal, 12 Sept., 1853.

AVIS

EST donné par le présent, que la première EXPOSITION de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2 du Comté de l'Outaouais, aura lieu au Village THURSO, Township de Lochaber, le MARDI, 11 d'OCTOBRE prochain à 10 heures du matin.

GEO. W. CAMERON,
 Secrétaire-Trésorier.
 Thurso, 16 Sept. 1853.

AVIS

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE de MEGAN-TIC tiendra son EXPOSITION D'AUTOMNE, dans le Township de LEEDS, le VINGT D'OCTOBRE prochain.

JOHN R. LAMBLY,
 Président.

AVIS

EST donné par le présent, que l'Exposition de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE de FOUTAOUAIS No. 3, aura lieu JEUDI, 20 OCTOBRE prochain, dans le Township de WAKEFIELD, à l'embouchure de la Rivière à la Pêche.

Par ordre,
 JOSHUA BREADNER,
 Secrétaire-Trésorier.
 Wakefield, 17 Sept., 1853.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de LOTBINIERE, tiendra son EXPOSITION D'AUTOMNE d'Animaux Vivants et Concours de Charrnes, les MERCREDI et JEUDI, 12 et 13 OCTOBRE prochain, sur la Terre de JOHN ORR, Paroisse de ST-SYLVESTRE.

BERNARD MAGUIRE,
 Secrétaire-Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2,

DU

COMTE' DE VAUDREUIL.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2, du Comté de Vaudreuil tiendra une Exposition d'Animaux, Produits Agricoles et Manufactures Domestiques, etc., au Village de RIGAUD, sur la Propriété de Donald McMillan, Cér., JEUDI le 3ème jour de NOVEMBRE prochain, à DIX A.M.

E. N. FOURNIER, Secr.-Trés.
 Rigaud, 26 Sept. 1853.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2,

DU

COMTE' DE VAUDREUIL.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2, du Comté de VAUDREUIL aura une Exposition d'Animaux, Produits Agricoles et articles de Manufacture Domestique, au Village de RIGAUD, sur la Propriété de DONALD McMILLAN, Cér., le JEUDI, 3 de NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

E. N. FOURNIER,
 Secrétaire-Trésorier.

L'EXPOSITION D'AUTOMNE de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2 du Comté de MEGANTIC aura lieu le TROIS de NOVEMBRE, sur la Ferme de R. LAYFIELD, Cér., au Centre d'Inverness.

MALCOLM MCKILLOP,
 Secrétaire-Trésorier.

Centre d'Inverness,
 19 Sept., 1853.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, No. 2,

DU

COMTE' DE LEINSTER

L'EXPOSITION PUBLIQUE aura lieu au Village du Township de RAWDON, le MARDI, 25 OCTOBRE, à 10 heures du matin, et les prix suivants seront adjugés :

Classes.	s. d.	s. d.	s. d.
1re. Pour les meilleurs Etalons de tout âge au-dessus de 3 ans ; 3 prix	15 0	10 0	7 6
2me. Meilleurs Etalons de 3 ans ; 3 do	12 6	10 0	5 0
3me. Meilleurs Etalons de 2 ans ; 3 do	10 0	7 6	5 0

JUMENS.

3me. La meilleure Jument Poulinière et son Poulain ; 3 do	15 0	7 6	5 0
5me. Les meilleures Poulliches de 3 ans ; 3 do	12 6	10 0	5 0
6me. Les meilleures do de 2 ans ; 3 do	10 0	7 6	5 0
7me. Les meilleurs Hongres de 3 ans ou au-dessus ; 2 do	7 6	5 0	
8me. La meilleure paire de Chevaux de Trait ; 3 do	10 0	7 6	5 0
BETES A CORNES.			
9me. Le meilleur Taureau d'âge et race quelconque ; 3 do	12 6	10 0	7 6
10me. Meilleur Taureau de 2 ans ; 3 do	10 0	7 6	5 0
11me. Meilleur do de 1 an ; 3 do	10 0	7 6	5 0
12me. Meilleur Veau Mâle de 1853 ; 3 do	7 6	6 3	5 0
13me. Meilleure Vache Laitière d'âge et race quelconque ; 3 do	10 0	7 6	5 0
14me. Meilleures Genisses de 2 ans ; 3 do	7 6	5 0	
15me. Meilleures do de 1 an ; 2 do	7 6	5 0	
16me. Meilleur Veau Femelle de 1853 ; 3 do	7 6	6 3	5 0
17me. Meilleure paire de Bœufs de race ou âge quelconque ; 3 do	10 0	7 6	5 0
18me. Meilleures Bouvillons de 2 ans de race quelconque ; 2 do	7 6	5 0	
MOUTTONS, BELIERS.			
19me. Meilleur Bélier de 2 tonnes ou plus, de race quelconque ; 3 do	12 6	10 0	5 0
20me. Meilleur Bélier de 1 tonne ; 3 do	10 0	7 6	5 0
21me. Meilleure couple de Brebis de 2 tonnes, ou plus ; 3 do	12 6	10 0	7 6
22me. Meilleure couple de Brebis de 1 tonne ; 3 do	10 0	7 6	5 0
COCHONS.			
23me. Le meilleur Verrat de 1 an ou plus ; 3 do	12 6	10 0	7 6
24me. Meilleur Verrat de 1853 ; 3 do	10 0	7 6	5 0
25me. Meilleure Truie de do ; 3 do	10 0	7 6	5 0
GRAINS.			
26me. Les 2 meilleurs minots de Froment ; 3 do	10 0	7 6	5 0
27me. Les 2 meilleurs minots de Pois ; 3 do	10 0	7 6	5 0
28me. Les 2 meilleurs minots d'Avoine ; 3 do	10 0	7 6	5 0
29me. Le meilleur minot de Blé d'Inde ; 2 do	7 6	5 0	
30me. Le meilleur minot de graine de Mil ; 2 do	7 6	5 0	
31me. Les meilleurs 30lbs. de Graine de Trèfle Rouge ; 3 do	10 0	7 6	5 0
32me. Le Meilleur minot de Graine de Lin ; 2 do	7 6	5 0	
PRODUITS VEGETAUX DES CHAMPS.			
33me. Les 2 meilleurs minots de Navets ; 2 do	5 0	2 6	
34me. Les 2 meilleurs minots ou sacs de Betteraves ; 2 do	5 0	2 6	
35me. Les 2 meilleurs minots de Carottes ; 2 do	5 0	2 6	
PRODUITS DE LA LAITERIE.			
36me. La meilleure tinette ou cuvette de Beurre de pas moins de 30lbs. ; 3 do	10 0	7 6	5 0
37me. Les 2 meilleurs Fromages de pas moins de 15lbs. ; 3 do	10 0	7 6	5 0

38mc. Le meilleur échantillon de Sucre d'Érable, de pas moins de 40lbs.; 3 do 10 0 7 6 5 0

MANUFACTURES.

89mc. La meilleure pièce d'Étoffe du Pays, de pas moins de 12 verges; 3 do 10 0 7 6 5 0

40mc. La meilleure pièce de Flanelle du Pays, de pas moins de 12 verges; 3 do 10 0 7 6 5 0

41mc. La meilleure pièce de Toile du Pays, de pas moins de 12 verges; 2 do 10 0 7 6 5 0

42mc. Le meilleur Couvrepied piqué; 3 do 7 6 5 0 2 6

43mc. Les 3 meilleures paires de Chaussons ou demi-Bas d'hommes; 2 do 5 0 2 6

44mc. Les 3 meilleures paires de Mitaines ou Gants de Laine; 2 do 5 0 2 6

RÈGLEMENS.

- 1o. Pour être membre de cette Société, il faut avoir souscrit cinq chelins au moins, le ou avant le 20 août prochain.
- 2o. Les membres qui se seront conformés au règlement précédent auront droit de concourir pour un prix quelconque, sans payer d'entrée.
- 3o. Nul concurrent ne pourra recevoir plus d'un prix dans la même classe.
- 4o. Les souscripteurs de cinq chelins ou plus, qui paieront après la date mentionnée dans le premier règlement seront admis à concourir, mais ces souscripteurs ne recevront que la moitié des prix qui pourront leur être adjugés.
- 5o. Les animaux devront avoir été réellement la propriété de l'expositeur, au moins trois mois pour lui donner le droit de recevoir un prix.
- 6o. Il devra être certifié, sur réquisition, que le grain, le beurre, le fromage, etc., exposés, appartiennent à l'expositeur, et sont le produit de la terre qu'il possède ou qu'il tient à ferme.
- 7o. Les échantillons de navets et autres végétaux, doivent être du produit de pas moins d'un quart d'arpent.
- 8o. Les sacs, les échantillons ou autres choses ne seront pas admis avec des noms ou des initiales, mais seulement avec le no. et la classe d'entrée ou inscription.
- 9o. Les articles manufacturés, etc., devront avoir été fabriqués par l'expositeur, ou par une personne employée par lui, ou à ses frais.
- 10o. Tout individu qui interrompra les Juges-experts par conversation ou autrement, avant que leur jugement ait été rendu, perdra le droit de recevoir un prix, et nul Directeur ne pourra intervenir, s'il est concurrent.
- 11o. Les Juges auront le pouvoir d'adjuger des prix, dans tous les cas où ils seront mérités, quand même les articles, etc., ne se trouveraient pas sur la liste des prix.
- 12o. Tous les animaux de la même classe seront placés ensemble par leurs propriétaires, de manière à ce qu'ils puissent être vus et examinés facilement par les Juges, aux places qui leur auront été assignées respectivement.
- 13o. Il sera loisible aux Juges de retenir tout prix quelconque, s'ils croient que l'animal ou l'article mis au concours ne le mérite pas.
- 14o. Nulle inscription pour concours ne sera permise, après neuf heures et demie du matin du jour de l'Exposition.
- 15o. Tous les chevaux et bêtes à cornes seront attachés, suivant leurs classes respectives, de manière à prévenir tout accident possible.

Par ordre,
J. HORAN, Secrétaire
 S. A. No. 2 Co. de Leinster.
 Rawdon, 9 Juillet, 1853.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

ou

COMTE' DE NICOLET, No. 2.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de NICOLET, No. 2, décernera les Prix ci-dessous, à une Exposition Générale d'Animaux, de Produits et de Manufactures Domestiques et autres objets suivans, de la Seigneurie de Nicolet, qui aura lieu à NICOLET, au village de cette paroisse. JEUDI, le 3me jour de NOVEMBRE prochain, à 10 heures du matin, si toutefois l'argent du Gouvernement est reçu.

CHEVAUX.

- 1o.—Pour le meilleur Etalon de Race Canadienne, de 4 ans et plus; 3 prix
- 2o.—Pour le meilleur Etalon de Race quelconque, de 4 ans et plus; 3 prix
- 3o.—Pour le meilleur Etalon de Race Canadienne, de 3 ans; 3 prix
- 4o.—Pour le meilleur Etalon de Race quelconque, de 3 ans; 3 prix
- 5o.—Pour le meilleur Poulain ou Poulliche, de 2 ans, de Race quelconque; 6 prix
- 6o.—Pour la meilleure Jument avec son Poulain, de Race Canadienne; 3 p.
- 7o.—Pour la meilleure Jument avec son Poulain, de Race quelconque; 3 p.
- 8o.—Pour la meilleure paire de Chevaux de Trait, de Race quelconque; 4 prix

BESTIAUX.

- 9o.—Pour le meilleur Taureau de 2 à 4 ans, de Race Canadienne; 3 prix
 - 10o.—Pour le meilleur Taureau de 2 à 4 ans, de Race quelconque; 3 prix
 - 11o.—Pour le meilleur Taureau de 1 à 2 ans, de Race Canadienne; 2 prix
 - 12o.—Pour le meilleur Taureau de 1 à 2 ans, de Race quelconque; 2 prix
 - 13o.—Pour la meilleure paire de Bœufs de trait, de Race quelconque; 4 p.
 - 14o.—Pour la meilleure Vache à Lait, de Race Canadienne; 3 prix
 - 15o.—Pour la meilleure Vache à Lait, de Race quelconque; 3 prix
- Remarque.—Les Vaches doivent être vêlées depuis le 1er Janvier, 1853.
- 16o.—Pour la meilleure Genisse, de Race Canadienne, de 2 à 3 ans; 3 prix
 - 17o.—Pour la meilleure Genisse, de Race quelconque, de 2 à 3 ans; 2 prix
 - 18o.—Pour la meilleure Genisse de Race Canadienne, de 1 à 2; 2 prix
 - 19o.—Pour la meilleure Genisse de Race quelconque, de 1 à 2 ans; 2 prix
 - 20o.—Pour le meilleur Veau de Lait de Race Canadienne; 3 prix
 - 21o.—Pour le meilleur Veau de Lait de Race quelconque; 3 prix

MOUTONS.

- 22o.—Pour le meilleur Bélier de 2 ans et au-dessus, de race quelconque; 4 prix
- 23o.—Pour le meilleur Bélier de 1 à 2 ans, do do; 2 prix
- 24o.—Pour la meilleure paire de Brebis, do do; 4 prix

COCHONS.

- 25o.—Pour le meilleur Verrat de 7 mois à 1 an, de race quelconque; 4 prix
- 26o.—Pour la meilleure Truie de 6 mois à 1 an, de race quelconque; 4 prix

LAITERIE.

- 27o.—Pour la meilleure Tinette de Beurre de 30lbs. au moins; 6 prix

MANUFACTURES DOMESTIQUES.

- 28o.—Pour la meilleure pièce d'Étoffe du Pays Foulée, de largeur ordinaire et d'au moins 10 aulnes de longueur; 4 prix

29o.—Pour la meilleure pièce d'Étoffe Carrautée ou Itayée, de pas moins de 8 aulnes; 4 prix

30o.—Pour la meilleure pièce de Flanelle du Pays, de pas moins de 12 verges; 4 prix

31o.—Pour le meilleur Schèle de Laino du Pays; 4 prix

32o.—Pour la meilleure pièce de Toile du Pays, de pas moins de 10 verges; 4 prix

33o.—Pour le meilleur Tricot en Laino du Pays; 8 prix

34o.—Pour le meilleur Tricot en Coton; 2 prix

35o.—Pour la meilleure Couverture en Laino du Pays; 2 prix

36o.—Pour les meilleures 10lbs. de Sucre du Pays; 4 prix

37o.—Pour les meilleures 10lbs. de Tabac du Pays; 5 prix

GRAINS ET LEGUMES.

- 38o.—Pour le meilleur minot de Graine de Mil; 2 prix
- 39o.—Pour les 10 meilleures Pommes de Choux; 3 prix
- 40o.—Pour le meilleur minot de Carottes ordinaires; 3 prix
- 41o.—Pour le meilleur $\frac{1}{2}$ minot de Betteraves; 3 prix
- 42o.—Pour le meilleur 100 d'Oignons; 3 prix
- 43o.—Pour le meilleur minot de Navets; 3 prix

RÈGLEMENS.

1. Personne ne pourra inscrire plus d'un animal ou d'un lot d'animaux dans la même classe.
2. Les Bêtes à Cornes devront être amenées et retenues par une corde, chaîne ou courroie, pour prévenir les accidents.
3. Les animaux destinés au croît n'auront droit à aucun prix, si les Juges trouvent qu'ils ont été trop engraisés pour les fins de la propagation, au temps de l'Exposition.
4. Les animaux qui auraient obtenu des premiers prix à l'Exposition de la Société Agricole du Comté en 1852-53 ne pourront pas concourir.
5. Tous les animaux exposés devront avoir été possédés par l'expositeur au moins 3 mois avant le jour de l'exposition.
6. Les expositeurs devront être sur le terrain à 9 heures du matin.
7. Ceux qui n'ont pas encore souscrit et payé ne seront pas admis à concourir à la présente Exposition.
8. Nul concurrent ne pourra obtenir plus d'un prix dans la même classe.
9. L'Étoffe, la Flanelle, les Schèles et les Couvertures devront avoir été faits, la Laino Filée et les Tricots en Laino du Pays, et les Tricots en Coton, faits chez le concurrent, par un membre de la famille et durant la présente année.
10. Il sera loisible aux Juges de retenir tout prix quelconque, s'ils croient que l'animal ou l'article inscrit ne le mérite pas.
11. Il sera exigé de tous les concurrents qu'ils inscrivent leurs animaux etc., dans les livres du Secrétaire en son bureau, dans le cours de l'après-midi de la veille du jour de l'Exposition.
12. Aucun concurrent n'aura son nom ou les initiales d'écrit, sur aucun des effets exposés.
13. Tout animal ou effet exposé sera aux risques du propriétaire ou exposant.
14. Toutes les contestations seront décidées par la majorité des Directeurs.
15. Ceux qui ont souscrit et non encore payé ne seront admis à concourir à la présente Exposition qu'en payant entre les mains du Secrétaire-Trésorier de cette Société, la somme d'une livre, courant, chacun.

JEAN BEAUBIEN, Président.
GEO. DAVID, Secr.-Trés.

Nicolet, 26 sept. 1853.

EXPOSITION PROVINCIALE.

LISTE DES PRIX.

DÉPARTEMENT AGRICOLE.

SECTION A.

D U R H A M.

Juges—MM. Bell, John Harland et Parsons.

Classe 1. Taureaux âgés, 1er prix, R. N. Watts, Drummondville; 2e do, le Baron de Longueuil, Kingston; 3e do, Ely W. Hall, Farnham; 4e do, Thos. Senior, Monklands.

Classe 2. Taureaux de 3 ans, 1er prix, Reuben Corey, Stanbridge; 2e do, John Allan, fils, Mégantic; 3e do, Michel Shilling, Québec.

Classe 3. Taureaux de 2 ans, point de prix.

Classe 4. Taureaux de 1 an, 3e prix, Capt. Rhodes, Québec.

Classe 5. Veaux mâles, 1er prix, Freeman Nye, Lacolle; 2e do, Capit. Rhodes, Québec; 3e do, Charles Robinson, Lacolle; 4e do, J. W. Rose, Williamsburg.

Classe 6. Vaches âgées, 1er prix, R. N. Watts, Drummondville; 2e do, Ralph Wade, jun., Cobourg, W. C.; 3e do, S. H. Schmyder, Huntingdon; 4e do, Thomas Senior, Montréal.

Classe 7. Vaches de 3 ans, 1er prix, Ralph Wade, fils, Cobourg; 2e do, Freeman Nye, Lacolle; 3e do, Chas. Robinson, Lacolle; 4e do, John Penner, Lachine.

Classe 8. Genisses de 2 ans, 1er prix, R. N. Watts, Drummondville; 2e do, Wm. Ferguson, Pittsburg, C. O.; 3e do, Ralph Wade, fils, Cobourg; 4e do, Capt. Rhodes, Québec.

Classe 9. Genisses de 1 an, 1er prix, Ralph Wade, fils, Cobourg, C. O.; 2e do, Wm. Ferguson, Pittsburg; 3e do, John McLynn, St. Luc, Montréal; 4e do, J. W. Rose, Williamsburg.

Classe 10. Veaux femelles, 1er prix, Ralph Wade, fils, Cobourg, C. O.; 2e do, Wm. Ferguson, Pittsburg; 3e do, John Robinson, Lacolle; 4e do, Wm. Parker, Hunterstown.

SECTION B.

D E V O N .

Juges—MM., Bell, John Harland, et Parsons.

Classe 11. Taureaux âgés, 1er prix, A. Kimpton, Ste. Thérèse; 2e do, D. C. Suttin, Stanstead; 3e do, John V. B. Hoyle, Lacolle.

Classe 12. Taureaux de 2 ans, 3e prix, John McLynn, Montréal.

Classe 13. Taureaux de 1 an, Elwyn Bowker, Missisquoi.

Classe 14. Veaux mâles, 1er prix, A. Kimpton, Ste. Thérèse; 2e do, James Lee, Missisquoi.

Classe 15. Vaches âgées, 3e prix J. W. Rose, Williamsburg.

Classe 16. Genisses de 2 ans, 2e prix, J. W. Rose, Williamsburg.

Classe 17. Genisses de 1 an, J. W. Rose, Williamsburg.

Classe 18. Veaux femelles, D. C. Suttin, Stanstead.

SECTION C.

A Y R S H I R E.

Juges—MM. Dunlop, Hugh Graham, et Charles Creighton.

Classe 19. Taureaux âgés, 1e prix, John Dods, Montréal; 2e do, John Oswald, Ste. Thérèse; 3e do, Amable Archambault, L'Assomption; 4e do, Nelson Davis, St. André, Outaouais.

Classe 20. Taureaux de 3 ans, 1er prix, John Gilmour, Québec; 2e do, John Dods, Montréal; 3e do, John Hutchins, Vaudreuil; 4e do, John V. B. Hoyle, Lacolle.

Classe 21. Taureaux de 2 ans, 1er prix, Hugh Campbell, Petite Côte; 2e do, Thomas Gibb, Québec; 3e do, John Yule, Chambly; 4e do, John Fraser, Lachûte.

Classe 22. Taureaux de 1 an, 1er prix, James Logan, Montréal; 2e do, Thomas Dawes et fils, Lachine; 3e do, James Fisher, Rivière des Prairies.

Classe 23. Veaux mâles, 1er prix, Daniel Drummond, Petite Côte; 2e do, Joseph Savage, Montréal; 3e do, A. Kimpton, Ste. Thérèse; 4e do, Thomas Dawes et fils, Lachine.

Classe 24. Vaches âgées, 1er prix, John Gilmour, Québec; 2e do, James Logan, Montréal; 3e do, John Ross, Repentigny; 4e do, David Gilmour, Québec.

Classe 25. Vaches de 3 ans, 1er prix, John Ross, Repentigny; 2e do, John Morris, Terrebonne; 3e do, A. Kimpton, Ste. Thérèse.

Classe 26. Genisses de 2 ans, 1er prix, Thomas Gibb, Québec; 2e do, James Logan, Montréal; 3e do, A. Kimpton, Terrebonne; 4e do, John Dods, Montréal.

Classe 27. Genisses de 1 an, 1er prix, Thomas Dawes et fils, Lachine; 2e do, James Hughes, Montréal; 3e do, James Logan, Montréal; 4e do, Geo. Winterbottom, Lacolle.

Classe 28. Veaux femelles, 1er prix, A. M. Leclair, Terrebonne; 2e do, John Gilmour, Québec; 3e do, Wm. Morrin, St. Augustin; 4e do, Robert McDonnell, Charlottenburg.

SECTION D.

RACE CANADIENNE OU D'ALDERNEY.

Juges—MM. Joseph Lalonde, J. Deguise, et Alex. Graham.

Classe 29. Taureaux âgés, 1er prix, E. Demers, Chambly; 2e do, Joseph Laporte,

Pointe aux Trembles; 3e do, B. Giroux, Ferme des Prêtres, Montréal.

Classe 30. Taureaux de 3 ans, 1er prix, Guillaume Monplaisir, St. Hyacinthe; 2e do, E. Demers, Chambly.

Classe 31. Taureaux de 2 ans, 1er prix, Frs. Crevier, St. Laurent; 2e do, E. Demers, Chambly; 3e do, J. O. Alfred Turgeon, Terrebonne.

Classe 32. Taureaux de 1 an, point des prix.

Classe 33. Veaux mâles, do.

Classe 34. Vaches âgées, 1er prix, Olivier Grénier, St. Laurent; 2e do, Chas. G. Scheffer, Chambly; 3e do, Joseph Choquette, St. Grégoire; 4e do, George Lavallée, Lacolle; 5e do, Moïse Vincent, Longueuil; 6e do, Joseph N. Poulin, Ste. Marie de Monnoir; 7e do, Thos. Steel, Isle Bourbon; 8e do, Wm. Morrin, Ste. Augustin.

Classe 35. Genisse de 2 ans, 1er prix, P. T. Dalleches, Montréal; 2e do, Olivier Crevier, St. Laurent; 3e do, J. O. Alfred Turgeon, Terrebonne; 4e do, A. Kimpton, Ste. Thérèse; 5e do, François Crevier, St. Laurent.

Classe 36. Genisses de 1 an, 1er prix, Moïse Vincent, Longueuil; 2e do, Wm. E. Holmes, Ste. Catherine; 3e do, Freeman Nye, Lacolle; 4e do, David Gilmour, Québec; 5e do, Geo. Lavallée, Lacolle; 6e do, Jean Bte. Groux, St. Laurent.

Classe 37. Veaux femelles, 1er prix, S. David, Sault au Récollet; 2e do, Jos. N. Poulin, Ste. Marie de Monnoir; 3e do, J. O. Alfred Turgeon, Terrebonne.

SECTION E.

BETES DE GRADE.

Juges—MM. B. Moreau, W. Dampier et Simon Bean.

Classe 38. Vaches âgées, 1er prix, Freeman Nye, Lacolle; 2e do, John Tees, Montréal; 3e do, John Morris, Ste. Thérèse; 4e do, John Penner, Lachine; 5e do, J. W. Rose, Williamsburg; 6e do, Thomas Dunn, Beauharnois; 7e do, J. S. Snowden, St. Luc, Montréal; 8e do, Henry Winterbottom, Lacolle; 9e do, A. Kimpton, Ste. Thérèse; 10e do, James Burstable, Montréal; 11e do, Chas. Robinson, Lacolle; 12e do, George Lavallée, Lacolle.

Classe 39. Genisses de 2 ans, 1er prix, John Dods, Montréal; 2e do, Thomas Smith, Pointe-Claire; 3e do, Freeman Nye, Lacolle; 4e do, John Tees, Rivière St. Pierre; 5e do, F. Kimpton, Ste. Rose; 6e do, Thomas Phillips, Montréal; 7e do, George Winterbottom, Lacolle; 8e do, Ralph Wade, fils, Cobourg; 9e do, J. W. Rose, Williamsburg; 10e do, J. O. Alfred Turgeon, Terrebonne.

Classe 40. Genisses de 1 an, 1er prix, John Dods, Montréal; 2e do, Charles Robinson, Lacolle; 3e do, R. N. Watts, Drummondville; 4e do, E. Bowker, Missisquoi; 5e do, George Lavallée, Lacolle; 6e do, Jas. Snowden, St. Luc, Montréal; 7e do, E. C. De-nouveau, St. Laurent; 8e do, A. Kimpton, Ste. Thérèse.

Classe 41. Veaux femelles, 1er prix, George Winterbottom, Lacolle; 2e do, John Yule, Chambly; 3e do, Wm. Morrin, Ste. Augustin; 4e do, Daniel Drummond, Petite Côte; 5e do, Léon Leclère, Terrebonne; 6e do, J. W. Rose, Williamsburg.

SECTION F.

MEILLEURES VACHES DE QUEL-
QUE AGE OU RACE QUE CE
SOIT.

Juges—MM. P. U. Archambault, D. Westover et A. H. Knowlton.

Classe 42. Meilleures Vaches de quelque âge ou race que ce soit, 1er prix, R. N. Watts, Drummondville; 2e do, Ralph Wade, fils, Cobourg; 3e do, Wm. Ferguson, Pittsburg.

SECTION G.

AUMAILLES GRASSES.

Juges—MM. S. Filteau, N. Bachelder et E. Langley.

Classe 43. Bœufs ou Bouvillons, 1er prix, E. S. Howell, Montréal.

Classe 44. Vaches ou Genisses, 1er prix, Wm. Bishop, Niagara; 2e do, Freeman Nye, Lacolle; 3e do Arch. Ogilvie, fils, Rivière St. Pierre.

SECTION II.

BŒUFS DE TRAIT.

Juges—MM. J. Drummond, C. Robertson et R. Oulter,

Classe 45. Bœufs de trait, point de prix.

Classe 46. Bœufs de trait de race quelconque 1er prix, George Johnston, Lachine; 2e do, David Baker, Lacolle; 3e do, Jos. Nadon, Ste. Rose.

SECTION I.

LEICESTER.

Juges—MM. R. Streker, Thomas Ainsley et Thomas Selley.

Classe 47. Béliers âgés, 1er prix, Ralph Wade, Cobourg; 2e do, Alex. Alcorn, Cobourg; 3e do, John Dods, Montréal; 4e do, James Somerville, Lachine; 5e do, Kirby Talbot, St. Armand, Missisquoi.

Classe 48. Béliers de 1 an, 1er prix, John Wainwright, St. André, Ontonouais; 2e do, Ralph Wade, fils, Cobourg; 3e do, John Oswald, Ste. Thérèse; 4e do, Charles Robinson, Lacolle; 5e do, George Winterbottom, Lacolle.

Classe 49. Agneaux mâles, 1er prix, Henry Winterbottom, Lacolle; 2e do, John Dods, Montréal; 3e do, John Oswald, Ste. Thérèse; 4e do, John Robinson, Lacolle; 5e do, George Winterbottom, Lacolle.

Classe 50. Brebis âgées, 1er prix, John Dods, Montréal; 2e do, Ralph Wade, Cobourg; 3e do, James Somerville, Lachine; 4e do, John Robinson, Lacolle; 5e do, George Winterbottom, Lacolle.

Classe 51. Brebis de 1 tonte, 1er prix, Ralph Wade, fils, Cobourg; 2e do, John Robinson, Sherrington; 3e do, Charles Robinson, Lacolle; 4e do, James Somerville, Lachine.

Classe 52. Agneaux femelles, 1er prix, Henry Winterbottom, Lacolle; 2e do, John Dods, Montréal; 3e do, Charles Robinson, Lacolle; 4e do, John Oswald, Terrebonne; 5e do, John Robinson, Lacolle.

SECTION K.

SOUTHDOWN.

Juges—MM. S. Schuyler, William Croil et James Reid.

Classe 53. Béliers âgés, 1er prix, Capt. Walker, Chambly; 2e do, F. X. Hamel, Pointe Lévi, Québec.

Classe 54. Béliers à tondre, point de prix.

Classe 55. 3e prix adjugé dans cette classe, propriétaire inconnu.

Classe 56. Brebis âgées, 1er prix Capt. Walker, Chambly.

Classe 57. Brebis à tondre, point de prix.

Classe 58. Agneaux femelles, do

SECTION L.

MERINOS ET SAXONS.

Juges—MM. S. Schuyler, William Croil, et James Reid.

Classe 59. Béliers âgés, 1er prix, Elwyn Bowker, St. Armand, Missisquoi.

Classe 60. Béliers à tondre, point de prix.

Classe 61. Agneaux mâles, do.

Classe 62. Brebis âgées, do.

Classe 63. Brebis à tondre, do.

Classe 64. Agneaux femelles, do.

SECTION M.

AUTRES RACES.

Juges—MM. Thomas Day, Perrault, et Alex. McGregor.

Classe 65. Brebis âgées, 1er prix, Henry Winterbottom, Lacolle; 2e do, Jos. Laurier, Lachenaye; 3e do, Charles Thérien, St. François de Sales; 4e do, Daniel Robinson, Lacolle; 5e do, George Lavallée, Lacolle; 6e do, Joseph Laporte, Pointe aux Trembles; 7e do, Wm. McGough, Ste. Augustin; 8e do, Wm. Robinson, Lacolle.

Classe 66. Brebis à tondre, 1er prix, Daniel Robinson, Lacolle; 2e do, Henry Winterbottom, Lacolle; 3e

do, George Winterbottom, Lacolle; 4e do, Wm. Boa, St. Laurent.

Classe 67. Agneaux femelles, 1er prix, Wm. Boa, St. Laurent; 2e do, George Winterbottom, Lacolle; 3e do, Charles Thérien, St. François de Sales; 4e do, Joseph Laurier, Lachenaye; 5e do, Daniel Robinson, Lacolle; 6e do, Joseph M. Poulin, Ste. Marie de Monnoir.

Classe 68. Moutons gras, 1er prix, Joseph Laurier, Lachenaye; 2e do, John Creighton, St. Laurent; 3e do, Thomas Smith, Pointe-Claire.

Classe 69. Brebis grasses, 1er prix, Joseph Laurier, Lachenaye; 2e do, James Hutchinson, St. Laurent; 3e do, Wm. Brown, Montréal.

SECTION O.

COCHONS.

Juges—MM. John Ralph, le Dr. L. Gauvreau et Come Cartier.

Classe 70. Verrats, 1er prix, R. N. Watts Drummondville; 2e do, Adolphus Aylmer, Melbourne; 3e do, C. A. Jordison, Hope, Co. Durham; 4e do, John Tees, Rivière St. Pierre; 5e do, Edward Braithwait, Lacolle; 6e do, Séraphin Huberdeau, Ste. Anne des Plaines; 7e do, Charles Chamberlain, Berthier.

Classe 71. Truies, 1er prix, R. N. Watts, Drummondville; 2e do, Adolphus Aylmer, Melbourne; 3e do, James Dinning, Québec; 4e do, F. X. Hamel, Québec; 5e do, James Logan, Montréal; 6e do, Edward Braithwait, Lacolle; 7e do A. Kimpton, Ste. Thérèse.

SECTION P.

PETITE RACE.

Juges—MM. John Rolph, Dr. L. Gauvreau et Come Cartier.

Classe 72. Verrats, 1er Prix, Jas. Fisher, Rivière des Prairies; 2e do, Jos., Laporte, Pointe aux Trembles; 3e do, Frederick McEnespie, Montréal; 4e do, Michael Highland, Petite Côte; 5e do, David Limoges, Terrebonne; 6e do, le Rév. Joseph Duquet, Ste. Thérèse; 7e do, John Saxton, Sorel.

Classe 73. Truies, 1er prix, James Jeffreys, Montréal; 2e do, John Booth, Lachine; 3e do, James Marshall, St. Eustache; 4e do, Donald McNaughten, do, 5e do, Alex. McColl, St. Benoît; 6e do, Marie Hébert, St. Benoît; 7e do, John Saxton, Sorel.

CHEVAUX.

SECTION Q.

CHEVAUX DE TRAIT.

Juges—MM. Clarke, B. Ogilvie, et Julien Brousseau.

Classe 74. Etalons âgés, 1er prix, John

Dods, Montréal; 2e do, Geo. Kerr, Comté de Rouville; 3e do, James Peacock, Toronto.

Classe 75. Etalons de pure race Canadienne, 1er prix, Eusébe Viau, St. Laurent; 2e do, Martin Vinet, St. Vincent de Paule; 3e do, James Hughes, Petite Côte.

Classe 76. Etalons de 3 ans, 1er prix, Ed. Quinn, Longue Pointe; 2e do, Wm. Whinfield, Grenville; 3e do, Christophe Préfontaine, Longueuil.

Classe 77. Etalons de 2 ans, 1er prix, John Dods, Petite Côte; 2e do, Robert Cole, Petite Côte; 3e do, Baptiste Lecourt, St. Laurent.

Classe 78. Jumens Poulinières et leurs Poulains, 1er prix, John Penner, Lachine; 2e do, John Drummond, Petite Côte; 3e do, Pierre Marier, Terrebonne.

Classe 79. Pouliches de 3 ans, 1er prix, John Dods, Petite Côte; 2e do, Michel Highland, Petite Côte; 3e do, Louis Dagenais, Pointe-Claire.

Classe 80. Pouliches de 2 ans, 1er prix, John Drummond, Petite Côte; 2e do, Daniel Drummond, Petite Côte; 3e do, Thomas Daves et fils, Lachine.

Classe 81. Pouliches de 1 an, 1er prix, John Drummond, Petite Côte; 2e do, John Atkinson, Hemmingford; 3e do, Wm. Chalmers, Terrebonne.

Classe 82. Chevaux de trait, 1er prix, T. Dawes et fils, Lachine; 2e do, John Penner, Lachine; 3e do, Peter King, St. Laurent.

SECTION R.

CHEVAUX DE PUR SANG.

Juges—MM. H. Anderson, J. Stockley, et B. C. A. Gagy.

Classe 85. Etalons âgés, 2e prix, R. Hoyle, Lacolle; 3e do, James B. Hutchins, Montréal.

Classe 86. Etalons de 3 ans, point de prix.

Classe 87. Jumens de race pure avec leurs Poulains 2e prix, James Hutchins, Montréal; 3e do, George Cross, Orms-town.

Classe 88. Poliches de 3 ans, point de prix.

Classe 89. Pouliches de 2 ans, do.

SECTION S.

PRODUCTIONS AGRICOLES.

Juges—MM. Damase Masson, C. D. Proctor et T. Wood.

Classe 90. Buerre Salé 1er prix, Alex. Gordon, Lachute; 2e do, Edw. Lerou, Rivière Rouge, Deux-Montagnes; 3e do, John Muir, Beauharnois.

Classe 91. Buerre frais ou salé, 1er prix, James Lee, Missisquoi; 2e do, Duncan Dewar; 3e do, Thomas Smith, Pointe-Claire.

Classe 92. Fromage, 1er prix, James Allen, Pointe-aux-Trembles; 2e do, Clark Davis, Jerusalem, Deux-Montagnes, 3e

do, Ebenezer O. Grout, Côte St. Charles.

Classe 93. Fromage de Stilton, point de prix.

SECTION T.

SUCRE D'ERABLE OU DE BETTERAVE.

Juges—MM. 1. Gill, J. Deguise, et J. MacConnell.

Classe 94. Sucre d'érable, 1er prix, James J. Taylor, Hatley; 2e do, Amos Hayard, Hatley; 3e do, Elizabeth Rousseau, St. Hilaire.

Classe 95. Sucre de Betterave, 1er prix, J. D. Parker, Hatley; 2e do, Asa Westover, Dunham; 3e do, H. M. Chandler, St. Armand.

SECTION U.

PRODUCTIONS DES CHAMPS.

Juges—MM. Mathieu, Pringle et Oswald.

Classe 96. Blé d'Automne, 1er prix, Daniel Campbell, Charlottensburg; 2e do, Philipp Roblin, Ameliasburg; 3e do, Frs. Cookman, Lacolle.

Classe 97. Blé de Printemps, 1er prix, John Allen, Longue Pointe; 2e do, John Muir, Beauharnois; 3e do, Peter Fisher, Longue Pointe.

Classe 98. d'Orge, 1er prix, Wm. Lenny, Longue Pointe; 2e do, P. A. Jardens, Ste. Rose; 3e do, James Lang, Châteauguay.

Classe 99. Seigle, 1er prix, Frs. Forget, Terrebonne; 2e do, David Linoges; 3e do, John Morris, Ste. Thérèse.

Classe 100. Avoine, 1er prix, John Brack, fil, Drummondville; 2e do, John Brack, père, Drummondville; 3e do, Quentin McGill, Melbourne.

Classe 101. Pois, 1er prix, Wm. Whinfield, Grenville; 2e do, Angus McNaughton, Beauharnois; 3e do, Ed. Ranson, Terrebonne.

Classe 102. Pois Carrés, 1er prix, John Gilbert, Hastings; 2e do, Phillip Roblin, Ameliasburg; 3e do, Séminaire de Montréal.

Classe 103. Fèves, 1er prix, Jas. Fisher, Rivière des Prairies; 2e do, Jas. Hutcheson, St. Laurent; 3e do, Edward Ranson, Terrebonne.

Classe 103½. Fèves blanches, 1er prix, Joseph Lamer, St. Laurent; 2e do, A. Kimpton, Ste. Thérèse.

Classe 104. Blé-d'Inde, 1er prix, Matthew Burwash, Carillon; 2e do, James Logan, Montreal; 3e do, John Atkinson, Beauharnois.

Classe 105. Graine de Mil, 1er prix, Tousseint Robidoux, Huntingdon; 2e do, James Lee, Missisquoi; 3e do, Pierre Aytte dit Malo, Varennes.

Classe 106. Graine de Trèfle, 1er prix, Wm. Lyman, Montréal; 2e do, James Bright, Rawdon.

Classe 107. Graine de Chanvre, 1er prix, David Laurent, Varennes; 2e do, Madame Lamere, St. Laurent.

Classe 108. Graine de Lin, 1er prix, P. Desjardins, Ste. Rose; 2e do, James Lang, Châteauguay; 3e do, Daniel Campbell, Glengarry.

Classe 109. Graine de Moutarde, 1er prix, Louis Albert Lefebvre, Longueuil.

Classe 110. Graine de Navet de Suède, point de prix.

Classe 111. Houblon, 1er prix, B. Smith Stanstead; 2e do, John Flanagan, Cornwall; 3e do, Charles Humes, Stanstead.

Classe 112. Patates, 1er prix, Wm. Davidson, Tanneries; 2e do, Ed. P. Rochon, Côte des Neiges; 3e do, l'Honble. John Young, Montréal.

Classe 113. Navets de Suède, 1er prix, A. Kempton, Ste. Thérèse; 2e do, Thomas Gibb, Québec; 3e do, Michel Schelling, Ste. Foye, Québec.

Classe 114. Navets Rabiotes, 1er prix, T. Gibb, Québec; 2e do, Michel Schelling, Québec.

Classe 115. Navet, Jaunes d'Aberdeen, 1er prix, Michel Schelling, Ste. Foye, Québec; 2e do, James Logan, Montreal; 3e do, Richard Freeman, Québec.

Classe 116. Carottes Orangées, 1er prize, J Dods, Petite Côte; 2e do, James Allan, Pointe-aux-Trembles; 3e do, James Logan, Montréal.

Classe 117. Carottes Blanches de Belgique, 1er prix, James Lang, Châteauguay; 2e do, Capt. Walker, Chambly; 3e do, John Robertson, Longue Pointe.

Classe 118. Betteraves Champêtres, 1er prix, E. Demers, Chambly; 2e do, Austin Adams, Montréal; 3e do, James Allan, Pointe-aux-Trembles.

Classe 119. Mangel Wurtzel, rondes jaunes, 1er prix, James Allan, Pointe-aux-Trembles; 2e do, John Dods, Petite Côte, Montréal; 3e do, Jas. Lilly, Montréal.

Classe 120. Betteraves à Sucre, 1er prix, J. Allan, Pointe-aux-Trembles; 2e do, Léon Belair, Ste. Rose; 3e do, Daniel Campbell, Glengarry.

Classe 122. Panais, 1er prix, James Kerran, Petite Côte, 2e do, Wm. Faris, Sorel; 3e do, Wm. Davidson, Tanneries.

Classe 123. Citrouilles, 1er prix, J. Allan, Pointe-aux-Trembles; 2e do, Robert Brodie, Côte St. Pierre.

Classe 124. Tabac, 1er prix, Joseph Fortin, St. Maurice; 2e do, John McColl, St. Eustache; 3e do, Louis Sauriol, St. Martin, Terrebonne.

Classe 126. Blé-d'Inde à Balais, 1er prix, Austin Adams, Montréal.

Classe 127. Lin sérancé, 1er prix, Daniel Campbell, Glengarry.

SECTION V.

INSTRUMENS ARATOIRES.

- Classe 129. Charrues de Bois, 1er prix, Charles Lemon, Maitland; 2e do, John Robertson, Longue-Pointe; 3e do, Martin Moran, Belleville.
- Classe 130. Charrues de Fer, 1er prix, James Jeffrey, Petite Côte; 2e do, Charles Lemon, Maitland.
- Classe 132. Herse, 1er prix, James Jeffrey, Petite Côte; 2e do, Martin Moran, Belleville.
- Classe 145. Meilleur "Cultivateur," James Jeffrey, Petite Côte.
- Classe 146. "Vanneurs," 1er prix, Wm. Rice, fils, Montréal; 2e do, Mr. Telfer, St. Hilaire; 3e do, Wm. Coe, Montréal.
- Classe 147. Batteur ou Fléau à Cheval, 1er prix Matthew Moody, Terrebonne; 2e do, J. B. Smith, Montréal, et B. P. Paige et Cie, *ex aequo*.
- Classe 150. Coupe-paille, 1er prix, S. N. Wright; 2e do, William Brewster, Montréal.
- Classe 151. "Emotteurs," 1er prix, Non-script Allen et Cie, Cobourg.
- Classe 155. Trancheurs à Racine, 1er Prix, James Jeffrey, Petite Côte; 3e do, non étiqueté.
- Classe 156. Egreneurs de Trèfle, 1er prix, Matthew Moody, Terrebonne.
- Classe 157. Charrettes ordinaires, 1er prix, James Jeffrey, Petite Côte.
- Classe 158. Charrettes à Foin, 1er prix, James Jeffrey, Petite Côte; 2e do, Hugh McColl, St. Eustache.
- Classe 161. Rateaux à Cheval, 1er prix, Nelson Davis, St. André; 2e do, James Fell, Augusta Grenville; 3e do, Robert Long, Châteauguay.
- Classe 162. Rateaux à Grains, 1er prix, John Robertson, Longue Pointe.
- Classe 163. "Moissonneur," 1er prix, Matthew Moody, Terrebonne.
- Classe 165. Extirpateurs ou Arrache-Souches, 1er prix, Norbert St. Onge, St. Léon, Comté de St. Maurice; 2e do, Wm. Crails, Richelieu.
- Classe 166. "Arracheurs" de patates, 1er prix, Wm. Crails, Richelieu.
- Classe 171. Fers à Cheral, 5s accordé pour un jeu sans carte.
- Classe 181. Rayonneurs, 1er prix, James Jeffrey, Petite Côte.
- Classe 182. Semoirs à Graine, 1er prix, Robert Brodie, Côte St. Pierre.
- Classe 183. Hoes à Cheval, 1er prix, J. Jeffrey, Petite Côte; 2e do, Wm. Crails, Richelieu.

SECTION X.

ANIMAUX ETRANGERS.

- Classe 10. Chevaux de Selle ou de Race, 1er prix, Michel Kelly, Bakemtown, New York.

PRIX DE LA COMPAGNIE DES TERRES.

Juges---MM. William Boa, Louis Renaud, et Gilbert Weldon.

Pois, Robert Dellion, Longue-Pointe.

Avoine, David Laurent, Varennes.

Beurre, Daniel Drummond, Petite Côte.

Fromage, David Laurent, Varennes.

Les animaux et articles suivants ont été recommandés;

Un Taureau de Galloway, appartenant à James Shuter, de la Rivière St. Pierre; un Taureau et une Vache appartenant à A. Kierskoski, de St. Charles; un petit Bidet du Nord de l'Ecosse, appartenant à David Torrance, fils, de Montréal; un Etalon de trait, rouge-brun foncé, appartenant à C. H. Cuthbert, de Berthier; une Jument de trait, appartenant à John Penner, de Lachine; et deux Mules, appartenant l'une à Andrew Menteith, de la Côte St. Paul, et l'autre à Joseph Thomson, de Montréal.

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Juges---MM. Chas. J. Coursolles, Chas. J. Duchesnay et Edward Quinn.

Pour le prix de £20 offert par le Gouverneur Général pour le meilleur Etalon de pure race Canadienne, n'ayant pas moins de 4 ans ni plus de 6, il y a eu six entrées ou inscriptions, et le prix a été adjugé à Joseph Comtescu, de Montréal.

Le grand événement du mois est l'Exposition Provinciale, qui a été ouverte, comme il avait été annoncé, le mardi, 27 septembre, et continuée les trois jours suivants, et même partiellement le samedi.

L'Exposition n'a pas été restreinte aux produits et aux instrumens agricoles, mais elle s'est étendue aux ouvrages de l'art et de l'industrie et aux manufactures de toutes sortes. Nous passerons légèrement sur ces derniers articles, attendu qu'ils n'appartiennent pas directement au Département Agricole.

L'Exposition a eu lieu sur le penchant de la montagne, au nord de la ville. Le terrain est passablement bien égoutté, mais des torrens de pluie en convertirent bientôt toute la surface en boue. Le premier beau jour fut le jeudi, où il y eut sur le lieu de ce quinzaine à vingt mille personnes. Nous épargnerons à nos lecteurs le détail des soirées, des bals et des processions aux flambeaux, qui n'ont pas de rapport avec l'agriculture, et qui, à notre avis, détournent l'attention publique de sujets plus utiles.

Les adjudications des Experts s'expliquent d'elles-mêmes, ainsi que les comptes-rendus

des journaux quotidiens, dont nous donnons d'amples extraits.

Le Comité, voyant le mauvais état du temps, eut la sage précaution de pourvoir à ce qu'il y eût un abri ample et solide pour homme et bête, et tout ce qui paraissait n'être pas à l'épreuve de la pluie, telles que toutes les constructions temporaires, en certaines occasions, fut clos instantanément. Sans cela, le but aurait été tout-à-fait manqué, car le terrain aurait été absolument intenable.

Les arrangements comprenaient d'amples salles de rafraîchissemens, avec des appartemens privés pour les Juges-experts, dont la tâche a été passablement difficile, et une suite étendue de places séparées bien fournies de fourrage pour les animaux exposés. Sous ces rapports, notre Exposition a contrasté très favorablement pour nous avec celle qu'il y a eu, l'année dernière, à Toronto, où, si l'on avait éprouvé un temps aussi extraordinaire et aussi défavorable que celui que nous avons eu et que nous continuons à avoir jusqu'au moment actuel, toute l'Exposition aurait été dissoute.

A la droite, en entrant, ce qui attirait principalement l'attention, c'étaient les cochons, auxquels les Canadiens-Français semblaient prendre un intérêt particulier. C'est l'objet le plus précieux pour ceux des agriculteurs qui ne cultivent pas sur une grande échelle, car il a toujours son prix, soit pour la consommation domestique, soit pour le marché. Les races les plus favorites ont paru être celles de Berkshire, plus ou moins mêlées avec la Chinoise et la grande race du Nord d'Angleterre. Nous ne vîmes pas de race pure, à l'exception de celle de Berkshire. Il y avait quelques grands animaux, mais nous doutons beaucoup que la grandeur soit un élément, ou d'excellence dans l'individu, ou de profit pour le fermier, et la même remarque s'applique à tous les animaux domestiques. L'important, c'est d'avoir de la chair et de la graisse, au lieu de peau et d'os.

Le département suivant était celui des moutons, et il en fut montré de très beaux échantillons. Nous aurions souhaité qu'il y eût quelques-uns de ceux qu'on appelle moutons "de grade." Il faut admettre que le Bas-Canada ne contient que très peu de moutons des races améliorées. Nous avons de la peine à croire que les mérinos, dont-il y avait deux ou trois individus, puissent jamais être élevés et entretenus avec profit.

dans ce climat. Les moutons de Southdown, de Leicester et d'autres races pesantes, dont nous avons, particulièrement dans les environs de Montréal, de très beaux troupeaux, obtiennent de très hauts prix, lorsqu'ils ont été engraisés, l'hiver; mais nous avons entendu dire à des cultivateurs expérimentés qu'ils doutaient qu'ils fussent lucratifs. Le caractère général des moutons du Bas-Canada est aussi mauvais qu'il puisse l'être, sous le rapport de la carcasse et de la laine. Ils sont à peu près ce qu'ils étaient, il y a quelques années, dans la Nouvelle Angleterre, alors que vous pouviez prendre les quartiers de devant d'un mouton, pour vous en servir en guise de lanterne. Ils peuvent être beaucoup améliorés par croisement, et nous sommes d'opinion que le croisement avec le mouton chéviot serait le meilleur pour des fins pratiques, c'est-à-dire pour faire le plus d'argent d'une quantité donnée de nourriture; ce qui doit être, après tout, le but de toute économie rurale.

Dans le département des bêtes à cornes les races prédominantes étaient celles d'Ayrshire, de Devon et de Durham aux courtes cornes, et leurs mélanges. Nous croyons qu'il est généralement admis que les races mêlées sont les meilleures pour l'usage général, mais il n'en est pas moins déirable qu'il y ait des animaux de pur sang des meilleures races, afin d'avoir des races mixtes.

Dans le département des chevaux se trouvaient plusieurs animaux que nous ne mentionnerons pas individuellement, ne voulant pas nous mêler de ce qui était l'affaire des experts. Nous avons regretté de voir si peu de spécimens de l'ancien cheval Normand, ou Breton, le vrai cheval Canadien, qui est presque, sinon entièrement, identique avec le "Punch" de Suffolk. Il paraît que les meilleurs de la race ont été exportés. La race que nous avons présentement provient d'un croisement avec un animal plus pesant, peut-être mieux adapté au carrosse, à la charrue et à la selle.

Dans le département des végétaux, il y avait des échantillons d'énormes citrouilles, dont nous ne pouvons comprendre l'utilité; beaucoup de très belles carottes, et de très beaux panais; un peu de maïs, et de très beaux échantillons de froment et d'avoine. Les horticulteurs avaient envoyé, entre autres choses, plusieurs variétés de pommes, et quelques spécimens de raisins et de prunes; mais ces derniers articles intéres-

sent plus le riche amateur que l'homme des champs travaillant de ses mains.

Le meilleur département de toute la collection était celui de la volaille. Il n'y avait jamais rien eu de pareil auparavant dans la province. La montre de poules de Changanhi et de la Cochinchine a été particulièrement belle. Des contributions considérables étaient venues de la province Supérieure et des Etats-Unis. Les arrangements pour la nourriture et l'aide des oiseaux montraient beaucoup d'habileté et d'attention.

Le département des instrumens aratoires n'était pas très étendu: il fut exposé un grand nombre d'instrumens très utiles, mais plus remarquables sous ce rapport que sous celui de la nouveauté.

Quant aux pompes à incendie, aux ouvrages à mailles, et aux beaux arts, il ne nous appartient pas d'en parler.

Pour les détails généraux, nous avons extrait amplement des colonnes des journaux de la ville.

(Extrait de la *Minerve* du 1er Octobre.)

L'EXPOSITION.— Nous irions aux antipodes que nous ne verrions pas deux jours plus différens que ceux de mercredi et de jeudi derniers. Aussi le temps perdu a-t-il été repris jeudi avec usure. Il faut avoir vu, pour avoir une idée du spectacle que présentait l'immense enclos de l'Exposition, quelques heures après l'ouverture des portes au public. La foule qui se pressait de tous côtés était telle qu'on ne pouvait rien voir, rien examiner à loisir. Il faudrait plus qu'un jour pour voir convenablement tous les articles et par conséquent, qu'y avait-il à voir lorsque, durant quelques heures seulement, près de 20,000 personnes voulaient avoir, chacune à son tour, l'avantage de l'examen? Nous avons été obligé de céder aux plus pressés, bien convaincu, nonobstant ce petit désappointement, que cette première Exposition Provinciale est un brillant triomphe.

Ce sont les pompiers de Troy qui ont commencé les fêtes de la journée de jeudi, en marchant, musique en tête, dans nos principales rues accompagnés des pompiers de notre cité et d'une multitude de peuple. Ces pompiers sont des corps bien imposants par leur belle tenue, et leurs uniformes. Ils se rendirent à l'Exposition en deux corps différens, et montèrent leurs pompes jusqu'au point le plus élevé du terrain de l'Exposition, en face du vieux château McTavish, où ils plantèrent leurs drapeaux.

Les Juges de l'Exposition ont fait leur rapport hier matin.

La partie de labour annuelle a eu lieu jeudi, sous la direction de la Société d'Agriculture du Comité de Montréal, sur la terre de Joseph Lanouette, etc., en bas du

chemin de Lachine. Le prix de £7 10s. offert par le Comité Local de l'Exposition Agricole et Industrielle, à la personne qui tirerait les deux meilleurs sillons dans un temps donné, a été gagné par M. Thomas Hodges. Les prix offerts aux Canadiens-Français seulement ont été fortement contestés par un bon nombre de compétiteurs.

Les courses annoncées ont eu lieu aussi, nonobstant l'état déplorable du sol après la pluie de mercredi.

Durant la soirée, l'Institut des Artisans de Montréal donna une fête en l'honneur de l'Institut de Portland, dont les membres étaient en partie présents. Cette réunion sociale eut lieu dans la grande Salle du Marché Bonsecours. La soirée fut ouverte par une série de discours intéressans entremêlés de chansons et de ballades très agréables. Un peu après dix heures, la musique annonça que le moment de la danse était arrivé. En un instant le parquet de la salle fut couvert de quelques centaines de couples légers emportés par l'enivrement du quadrille, sautillant, volant, croisant, tournoyant, chacun exécutant de son mieux, et avec autant, de grâce que possible les mouvemens prescrits par les hommes de l'art. Cet enivrement qui n'était que l'effet de la musique, car les rafraichissemens étaient strictement de tempérance, a duré jusqu'au matin, nous dit-on.

Les pompiers de Montréal n'ont pas été moins polis, ni moins galans que les artisans; ils ont fêté le même soir, à l'Hôtel de Mack, avec leurs confrères de Troy. M. Bertram, surintendant du feu, présidait à cette fête. Le tout se passa fort agréablement.

On aurait cru que tout le peuple de la ville était à ces réunions, tant elles étaient nombreuses, et cependant, le théâtre n'était pas assez grand pour recevoir la foule qui s'y pressait.

Hier avant-midi, les Sauvages ont fait une partie de crosse, sur le terrain de l'Exposition, exercice assez digne de la curiosité des étrangers qui visitent notre cité dans ce moment.

A 11 heures, le 26e régiment a paradé sur le Champ de Mars, en présence d'un grand nombre d'étrangers. C'était un bien beau spectacle.

Dans l'après-midi d'hier, le terrain de l'Exposition a été sans cesse envahi par les visiteurs.

Hier soir, les pompiers ont fait leur procession aux flambeaux. Rien n'est plus justement populaire que ces sortes de démonstrations; toutes les classes de la société y prennent part. Un instant après l'arrivée des pompiers sur le terrain de l'Exposition, commença le feu d'artifice devant le château McTavish. Toute la ville a pu jouir, de loin comme de près, de ce brillant spectacle, car ce point de la montagne est visible de toutes parts.

Tous ceux qui ont pris part à l'organisation des diverses fêtes de l'Exposition, ou

qui ont eu la direction des divers départemens ont certainement bien mérité du public, et le succès qu'ils ont obtenu doit être un commencement de récompense pour eux. Jusqu'ici, nous n'avons entendu proférer aucunes plaintes, au euns mécontentemens.

On estime à 5,000 le nombre de personnes qui ont visité l'Exposition le premier jour; à 500 le nombre de celles qui l'ont visité mercredi, nonobstant le mauvais temps; à 18,000 ou 20,000, le nombre de celles qui l'ont visitée jeudi, et à 10,000 ou 12,000, le nombre de celles qui l'ont visitée hier, dernier jour.

(Extrait du *Moniteur Canadien* du 6 Octobre.)

Sur le même côté (gauches) on apercevait deux cloches, avec un mécanisme fort ingénieux, pour sonner le tocsin; puis des pompes à incendie aussi élégantes, que solides et dont la puissance de jet mérite mention honorable. Les races bovines et chevalines étaient parquées à droite sous des hangars. Si la première de ces races a été représentée, d'une façon remarquable; si on y a reconnu cette supériorité qui l'ont rendue célèbre dans toute l'Amérique Septentrionale, nous devons ajouter que la seconde race n'a point répondu à l'attente que nous en avions conçue. Pourtant les chevaux canadiens jouissent d'une haute renommée; leurs étalons sont avidement recherchés, et se vendent à des prix comparativement plus élevés que ceux des Etats. Si plusieurs délégués de ces animaux prouvaient de l'excellence des autres, à notre sens, ils n'étaient pas aussi nombreux qu'ils auraient pu l'être. Pour être bien et justement appréciée, une Exposition de chevaux exige la pluralité des animaux; car le sang, plutôt que la bonté des paturages, ou une hygiène suivie, donne au cheval et la vigueur du jarret, et la finesse de la tête, et la beauté du poitrail, et la splendeur de la robe, et la diversité des allures, et, en un mot, les qualités intérieures et extérieures de ce noble compagnon de l'homme. Prenez une bête à cornes, malingre, chétive, étique: soumettez-la pendant une année à un régime convenable, et vous la verrez engraisser, prendre une apparence respectable, une peau luisante, des formes qui séduiront un boucher. Il n'en est pas de même à l'égard du cheval. A sa naissance, il est ou n'est pas *bon* pour toute sa vie. Faites ce que vous voudrez: un maquignon expert ne se trompera pas. Aussi est-il nécessaire, dans un concours de chevaux, d'avoir plusieurs de ces animaux, afin qu'on soit persuadé qu'ils forment telle ou telle race indigène, et possèdent chacun telles capacités, qui appartiennent à la race entière, à un degré plus ou moins élevé. Nous eussions souhaité que les éleveurs canadiens comprissent davantage les bénéfices qui découlent d'une exposition, tant pour les exposants que pour les examinateurs.

Après une tournée au milieu des herbivores, nous montons quelque peu et arrivons aux gallinacées. Coqs, poules, canards, dindons, oies, font un concert—monstre en ces lieux.

Dieux, nos oreilles!—Impossible d'y tenir. Entrons sous le pavillon principal. Les produits de la terre, les céréales, les fleurs, les fruits y ont envoyé d'utiles, de charmants et de savoureux échantillons. Ce département est au grand complet. L'agriculture et l'horticulture canadienne y brillent de tout leur éclat. Aussi l'admiration ne manque-t-elle pas; en vérité nous avons rarement vu—même en France—une aussi riche collection de végétaux et de graines.—Plus loin, l'industrie a pris place, les arts eux-mêmes fraternisent avec elle, et là encore vous entendez vanter l'essor croissant des progrès de toutes sortes en Canada. Sortez de la halle, ne craignez pas de gravir le flanc de la colline jusqu'au château McTavish; et en vous retournant, vous aurez sous les yeux un spectacle merveilleux. C'est au premier plan, un parc, émaillé de pimpantes habitations, qui fuit sous les pieds; au deuxième, les maisons commencent à se masser graduellement, de hardis clochers s'élançant vers les nues, les dômes, ruissellent argent aux feux de l'astre du jour, un ruban argenté les enserre à la taille, et au delà, à perte de vue, la perspective est découpée par une chaîne de montagnes bleuâtres....

Des milliers de spectateurs contemplent ce panorama, dont on ne saurait se rassasier; mais l'heure de la sortie approche.

Suivons la multitude satisfaite et rentrons au gîte.

Voilà une Exposition qui marquera dans les fastes de nos annales d'agriculture. Espérons que si les résultats que nous en avons obtenus ont dépassé notre attente, que si chacun a senti de quelle utilité, pour la civilisation, sont ces arènes pacifiques où l'intelligence, l'amour du perfectionnement et les connaissances pratiques et intellectuelles viennent combattre amicalement, nous verrons se rouvrir encore, l'année prochaine, un semblable concours à Montréal.

L'EXPOSITION PROVINCIALE.—Après la pluie et le froid qui ont empêché les visiteurs de se rendre mercredi sur le terrain de l'exposition, la journée de jeudi a été délicieuse, et les rayons bienfaisants du soleil ont eu bientôt fait disparaître les traces du déluge de la veille. Aussi, pendant les heures où le public a été admis, une foule immense se pressait, se coudoyait dans l'enceinte spacieuse où sont étalées les richesses de notre agriculture et de notre industrie.

Le comité n'avait pas compté, sans doute, sur un aussi grand concours, car il aurait donné des proportions plus larges aux bâtisses qui abritent les grains, les fruits, les fleurs, les étoffes, les produits de l'art, etc., de telle façon que chacun pût satisfaire sa curiosité et circuler à son aise. Il nous a été presque impossible d'y entrer, en sorte que les notes que nous avons pu prendre se trouvent encore incomplètes. Nous nous proposons, néanmoins, de procéder par ordre, en suivant la liste des prix, et de passer en revue les prin-

cipaux objets dont la description sera de nature à intéresser.

C'est d'abord les bêtes à cornes dont l'éducation et le traitement doivent être l'objet de l'attention spéciale de l'agriculteur, et une partie essentielle de ses occupations.

Mais quelque soin qu'on apporte, quelque industrie qu'on déploie dans cette branche, on ne réussira qu'à demi, si on ne sait choisir la race qui convient le mieux à la nature du climat, à la quantité de nourriture que peut donner le sol que l'on cultive. Sous ce rapport, la race du Devon nous paraît préférable pour le Bas-Canada, où les hivers sont longs et rigoureux, où la végétation si rapide nous donne des pâturages, assez luxuriants à la vérité, mais insuffisants pour les animaux de grande taille. La race de Durham pourrait convenir sous une température plus douce, où l'on n'est obligé d'établir les animaux que pendant un court espace de temps et où on peut leur procurer à peu de frais, une nourriture abondante. Car le problème que l'agriculteur a à résoudre, comme le commerçant et l'industriel, c'est de faire le plus de profit avec le moins de dépense possible; c'est de régler toujours ses entreprises sur la somme de ses moyens, et parmi les agens de prospérité, de choisir celui qui est le plus sûr dans les circonstances où il se trouve placé.

Les individus des diverses races qui pouvaient entrer en compétition pour les prix et que nous avons vu sur le terrain, font certainement honneur aux exposants et à la province dont ils révèlent le progrès et la prospérité agricoles; nous regrettons seulement qu'on n'ait pas affiché les noms des propriétaires sur chaque écriteau, car nous aurions été bien aise de les faire connaître au public.

Il y a quatre races de bêtes à cornes, spécialement représentées à l'exposition canadienne: Durham, Devon, Ayrshire, canadienne ou d'Alderney. Il y a des individus de quelques autres races, mais ils ne sont pas classés séparément. La race de Ayrshire est belle et préférable sous certains rapports à celle de Durham, surtout pour la boucherie, mais ce n'est pas encore précisément ce qu'il nous faut, quoiqu'en la mêlant avec la nôtre, on puisse assez l'acclimater.

Si les expositions agricoles ont un but, si l'on peut en retirer quelque profit, à part de créer une louable émulation en stimulant l'énergie, c'est bien de déterminer, chez le cultivateur, un choix judicieux qui résulte de la comparaison des animaux, des instruments d'agriculture, etc., qui peuvent donner à ses rudes labeurs un plus grand degré d'efficacité; et c'est pour arriver là que nous offrons les remarques qui précèdent.

C'est avec infiniment de plaisir que nous avons vu parmi les visiteurs un bon nombre des habitants de nos campagnes qui se livrent exclusivement à la culture de la terre; ceci indique qu'il se fait chez eux un mouvement de progrès, et nous donne l'espoir que l'agriculture, le premier, le plus utile des arts, atteindra bientôt au point où nous désirons

la voir arriver, pour le bonheur du peuple qui se livre à cette laborieuse occupation et pour la prospérité générale de notre pays.

Passons maintenant à un autre article qui est aussi d'une grande importance pour le cultivateur: les moutons. Il y avait des Leicester, Southdown, Mérinos et Saxons. Nous avons remarqué que généralement ils sont beaux en viande et pourraient figurer avantageusement à l'étal d'un boucher, mais que la laine n'est pas d'une qualité supérieure, quoiqu'on en trouve de passable. Les moutons qui ont la laine longue Pont, en même temps grosse et rude; ceux qui l'ont plus soyeuse en ont peu, en sorte que, sous ce rapport, il reste encore quelque chose à faire pour donner à nos laines, sur le marché, un prix égal à celui qu'obtiennent celles qui viennent de l'étranger. Nous comprenons qu'ayant peu de manufactures d'étoffes dans le pays, et la consommation des laines étant par conséquent restreinte, on n'a pu encore fortement senti le besoin d'améliorer nos races de moutons; nous parlons en général, car il y a déjà plusieurs personnes qui ont déjà porté de ce côté-là une attention toute spéciale. Mais les circonstances ont bien changé depuis quelques années, malgré les entraves que quelques-unes de nos institutions ont pu apporter à l'industrie indigène, et elles peuvent changer encore, d'un jour à l'autre, d'une manière plus sensible. Il est donc temps de songer à tirer un meilleur parti d'une branche de commerce qui deviendrait extrêmement importante, si nous pouvions offrir un bon article et rencontrer les demandes du marché. En même temps que nous faisons ces remarques, dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, nous nous plaisons à constater une amélioration remarquable dans nos races de moutons, comparées à ce qu'elles étaient il y a quelques années, et ce qui a déjà été fait peut donner, pour l'avenir, les plus flatteuses espérances.

Les cochons, sous le rapport du choix, du nombre et de la diversité des espèces, peuvent être rangés parmi les meilleurs articles de l'exposition agricole; et autant les bêtes à cornes et les moutons que nous avons vus à l'exposition de l'Etat de New-York l'emportent sur les nôtres, autant nous l'emportons sur nos voisins sous ce rapport.

L'un des plus beaux dépôts est aussi celui des chevaux, principalement des étalons; cependant les chevaux de race canadienne auraient pu être mieux représentés, car nous savons qu'il y a dans plusieurs paroisses du district de Montréal quelque chose de beaucoup mieux que ce qui a été entré. C'est, sans doute, le trouble et les dépenses qu'entraîne pour les propriétaires un voyage lointain et prolongé qui les a empêchés de concourir, mais ils auraient dû consulter l'honneur national plus que les calculs de l'intérêt personnel. Malgré tout, ce département est bien et de nature à soutenir la réputation de nos chevaux, qui sont recherchés par les étrangers pour leur force et leur vigueur.

Un fait qui parle bien haut en faveur de notre Exposition Provinciale, c'est le nombre de visiteurs qui s'y rendent de toutes les parties du pays et de l'étranger.

Jeudi, on a vendu vingt-deux mille billets à trente sous, formant une somme de £1375. Si l'on ajoute à ce nombre les enfants et toutes les personnes qui sont entrées *gratis*, comme les pompiers et ceux qui faisaient partie des bandes de musique, on peut dire qu'il y a eu, durant cette journée, entre 24 et 25 mille visiteurs.

Vers cinq heures et demie de l'après midi, la foule a commencé à sortir des barrières et à défilé lentement, au son de la musique, pour se répandre dans la cité. La bande d'instruments de cuivre, sous la conduite de M. Jones, de Troy, a exécuté plusieurs airs nationaux, tandis que le pavillon étoilé flottait, fraternellement accolé au drapeau britannique. La bande de M. Lecompte, de Montréal, venait ensuite et était suivie d'une immense procession marchant en lignes serrées et compactes, jusqu'à ce que les rues transversales à travers lesquelles des courants s'établissaient peu à peu, soient venues briser cette formidable colonne.

Le soir, il y a eu à l'hôtel de ville, un grand bal sous le patronage de l'Institut des Artisans. C'a été une affaire splendide où l'on s'est amusé avec le plus joyeux entrain jusqu'à une heure fort avancée.

VEGETAUX POUR LE MARCHÉ DE LONDRES.

Le correspondant de Londres du *National Intelligencer* dit, dans sa dernière lettre: "L'étendue des jardins des environs de Londres nécessaire pour suffire aux besoins des deux millions et un quart de mangeurs qu'il y a ici, passe toute croyance. Dans un rayon de 15 milles de Londres, il y a 200,000 acres de terre entre les mains de jardiniers qui tous travaillent pour le marché de Londres. On dit qu'il se vend au seul marché de Covent Garden, 10,000 voies ou charges de navets, 100,000 sacs de pois, 20,000,000 de pieds de céleri, 40,000,000 de choux, et 1000 tonneaux de cresson d'eau, sans parler des pommes de terre, carottes, betteraves, oignons et herbes de toutes sortes, qui se vendent en immenses quantités.

TRAITEMENT DES ENGRAIS.

"Je désirerais que vous me dissiez quel avantage il y a à charrier une grande quantité de sol commun dans la cave d'une grange pour le reporter ensuite dans le champ. Pourquoi ne vaudrait-il pas autant enfouir l'engrais vert à la charrue dans le sol, afin qu'il s'y mêle?"

Cette question, posée par un travailleur désireux d'une réponse rationnelle, m'a suggéré l'idée de dire quelque chose au sujet des composts.

En mettant dans nos basse-cours et dans nos caves de la terre commune en quantité convenable, nous retenons la partie liquide de l'engrais, qui autrement serait en plus grande partie perdue, et nous empêchons l'évaporation des éléments volatiles qui se trouvent dans tous les engrais. S'il s'agit de fumier d'étable, on prévient aussi par là la perte qu'il éprouverait en chauffant et fermentant. Or, il n'est pas besoin d'une grande quantité de terre pour atteindre tous ces objets, et comme le charriage de cette matière est coûteux, la vraie économie nous dit de réfléchir sur les objets en vue, et de nous arrêter lorsque nous les avons atteints.

Si vous pouvez charrier en dix voies les mêmes éléments de fertilité que vous aviez coutume de charrier en vingt vous avez gagné, en l'épargnant, pour la valeur trois ou quatre piastres de travail, qui, au printemps, est chose digne de considération. *Quantité* n'est pas toujours synonyme de *valeur*. Plus de quatre-vingts livres sur cent de fumier de paille charrié dans le champ ne sont ni plus ni moins que de l'eau semblable à celle que les nuages nous donneront en abondance, vers le temps des semailles. Que le cultivateur se rappelle comme principe, que l'engrais est précieux, non par son *volume* ou par son *pois*, mais par ses éléments fertilisateurs, qui ne forment qu'une petite partie de l'un et de l'autre.

On voit souvent, dans un jour clair et venteux d'avril, des cultivateurs, travailler fortement à faire des composts dans leurs champs, pelletant et repelletant leurs tas d'engrais, n'y mêlant rien souvent, et plus souvent peut-être des gratures sableuses de chemins ou une terre infertile. Nous allons maintenant parler du *gain*: la *perte* causée par l'opération se manifeste à plus d'un sens. Il a été dit dans une lecture publique, faite par un savant chimiste, qu'un *cinquième* environ de la valeur d'un tas de fumier d'étable s'échapperait par évaporation dans un jour tel que je viens de dire, si on le pelletait et le remuait de la manière ordinaire.

Que le cultivateur se mette dans l'esprit, comme autre principe dirigeant, qu'un des éléments les plus précieux d'un tas de fumier, l'*ammoniac*, est aussi un des plus volatiles. Il n'a guère que la moitié du poids de l'air atmosphérique. C'est le même composé dont se servent les dames comme *sels odorants*, et le même qui vous suffoque presque, comme il fait vos chevaux dans les entre-deux de vos écuries. Toutes les fois que votre *odorat* vous avertit de sa présence, vous pouvez compter que l'air charrié et diminué votre tas d'engrais, quoiqu'invisiblement, aussi rapidement qu'un Irlandais le pourrait faire avec une brouette.

Pour les récoltes binées, l'ancienne coutume d'enfouir le fumier à la charrue, à mesure qu'il arrive de la basse-cour, est souvent la meilleure économie. Il ne se perd rien alors par évaporation, et la peine de remuer ou de retrasporter à plusieurs reprises est épargnée.

Mais pour les jardins, pour l'engrais de surface des prés, ou pour la herse, le fumier long ou non fermenté, n'est pas convenable. Étendu sur la surface, presque toute sa valeur est perdue, et la herse ne le couvre pas suffisamment. Il doit être converti en compost pour la convenance et l'économie. L'endroit le plus convenable pour l'opération est la cave de la grange, ou si on le fait ailleurs et en plein air, il faut choisir un jour humide.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que d'un compost fait au moyen de terre commune. Il n'y a pas de fermiers assez pauvres pour ne pouvoir pas fournir quelque chose de mieux. Si le compost est fait pour un sol sablonneux, on peut souvent se servir avec avantage d'argile pulvérisée par la gelée. Il est désirable de pouvoir conserver l'ammoniac qui, comme il a été dit, est une substance difficile à garder. Il faut un bon bouchon pour la retenir dans une bouteille. Or, il est de fait que l'argile, ou la glaise, est plus capable qu'aucune autre espèce de terre d'attirer et de retenir l'ammoniac, de sorte qu'en quelques cas, on peut tirer un double avantage en l'employant, même en quantité considérable. J'ai employé sur des terres sableuses bien divisées vingt tonneaux d'argile à la fois, par acre, et je m'en suis bien trouvé. En mêlant l'argile avec du fumier d'étable, on la rend moins compacte et plus friable.

D'un autre côté, sur une terre argileuse le sable est très utile, particulièrement si on l'emploie à la surface pour la mettre en herbe; et dans des prairies marécageuses, le sable est souvent indispensable pour la crue d'une récolte de foin. Pour ces usages, donc, il peut être de la meilleure économie d'employer pour la formation des composts de grandes quantités de terre végétale sablonneuse, ou même de sable pur, s'il ne s'offre rien de meilleur.

L'argile et le sable ne sont pourtant pour le sol que de simples amendemens, agissant pour l'ordinaire mécaniquement, l'argile rendant le sol sableux plus compact et plus capable de retenir l'eau, et le sable rendant l'argile plus friable et perméable à l'air jusqu'aux racines des plantes. En outre de cela, comme on l'a déjà intimité, le sable fournit aux prairies marécageuses une substance connue sous le nom de silice, ou silice, peu ordinaire dans un tel sol, laquelle entre largement dans la formation des tiges de toutes les plantes, et se montre comme acide silicique par ses tiges du seigle et d'autres céréales.

Il existe néanmoins à la portée de presque tout cultivateur, une autre classe de matière d'une beaucoup plus grande valeur qu'aucune de celles qui ont été mentionnées, sous la forme de fange de marais et de tourbe. Ces dépôts diffèrent grandement entre eux, quelques-uns étant de peu de valeur, tandis que d'autres possèdent à peu près les mêmes élémens constitutifs que le

fiennent les mêmes élémens qui constituent le fumier de paille et d'étable, à l'exception de l'ammoniac. Cet ammoniac, comme nous l'avons vu, existe dans le fumier de vache et celui de cheval en plus grande quantité qu'ils n'en peuvent retenir seuls. En les employant dans nos caves de grange, nos tas de compost ou nos marais fangeux et tourbeux, nous ajoutons à la masse la plus grande partie des constituans précieux du fumier, et nous retenons en même temps la partie volatile, qui, autrement s'échapperait, et qui est seule nécessaire pour faire de l'engrais même une substance fertilisante de valeur. Il y a en peu de dépôts de tourbe ou de fange de marais qui ne se soient trouvés de valeur, après avoir été mêlés avec du fumier de paille ou d'étable. Quelquefois, on trouve un dépôt qu'on peut appliquer avantageusement à la terre, aussitôt après l'avoir tiré de son lit. Ordinairement, l'exposition à l'action de la gelée et de l'air, pendant une année ou deux, ou l'emploi de chaux caustique, ou de la chaux éteinte avec une solution de sel, neutralisera les acides qui existent dans la plupart des marais.—H. F. French, dans le N. E. Farmer.

MILLET.—Le rédacteur du Freeman de l'Oshawa donne un compte-rendu favorable d'une expérience qu'il a faite avec de la graine de millet, achetée à la dernière foire provinciale. D'environ un plein dé de semence il en retirera un minot et demi ou deux minots. Les tiges ont de trois à quatre pieds et demi de hauteur; quelques-unes des têtes ont huit à neuf pouces de longueur, et leur circonférence vaut celle de trois épis de froment.—Leader.

Au Rédacteur du Times de Londres.

MONSIEUR.—Une investigation calme et rigide et le calcul m'ont convaincu que le sort de la charrue comme instrument d'agriculture est décidé, et que la fourche roulante, ou, comme on l'appelle à tort, la machine à creuser, est le seul "cultivateur" profitable. Même avec six ou huit chevaux, elle coûte moins et est beaucoup plus efficace que la charrue.

Depuis l'épreuve des instrumens, lors de ma récolte, j'ai reçu d'une de nos colonies de l'Amérique du Nord le modèle d'une machine nouvellement inventée, laquelle, par une heureuse et très simple combinaison de la puissance de cheval et de vapeur d'eau, j'en réponds sur ma réputation comme agriculteur, non-seulement labourera profondément et pulvérisera le sol, à peu de frais et efficacement, mais encore semera en même temps le grain, et laissera le tout dans un état parfait. Et de plus, par un simple renversement, elle coupera et ramassera le grain, sans l'aide d'un rateau ou de toute autre complication; tandis que pour le

culture et pour la récolte, son opération sera continue et sans interruption.

L'inventeur et sa machine ont été mis par le gouvernement du district, sous ma charge et ma direction. J'ai, en conséquence, par des raisons publiques, et vu la grande importance de l'invention, conseillé à l'inventeur d'accorder, moyennant une rémunération modique, la permission de fabriquer la machine aux plus renommés fabricans d'instrumens des différentes parties du royaume, de manière à ce que nos agriculteurs soient mis par la concurrence à l'abri du monopole ou de l'infériorité, tandis qu'il reviendra du profit à l'inventeur, à proportion de l'appréciation de son mérite. Je convoquerai une assemblée des différents fabricans d'instrumens, et avec le temps, mes amis pratiques de la vieille école (qui maintenant doivent me regarder comme fou,) trouveront sur ma ferme l'occasion de tirer leurs propres conclusions.

J'oserais dire généralement que l'instrument, lorsqu'il sera complet, pesera de 20 à 25 quintaux; qu'il exigera une paire de chevaux, et qu'il représentera la puissance de 8 à 12 chevaux réels, ou plus.

Je pense qu'il est à peine nécessaire que je dise que je n'ai aucun intérêt pécuniaire dans l'affaire. Le bénéfice de l'invention a été assuré dans les formes.

Je suis, Monsieur,
Votre obt. serviteur,
J. J. MEECH.

Tiptree Hall, Kelvedon, Essex.

Cet instrument à creuser ne demande qu'un homme et un jeune garçon pour le conduire, y compris le maniement de l'engin à vapeur. Il en est de même pour moissonner, excepté qu'il faut trois hommes de plus pour recevoir en se courbant le grain coupé dans leurs bras, à mesure qu'il tombe.

IMPRESSON ET RELIURE.

Le Soussigné exécute avec propreté et diligence toutes sortes d'Impressions, telles que, Livres, Catalogues, Listes de Prix, Etiquettes pour Expositions d'Animaux, &c. Il relie aussi, soit des Livres Imprimés, soit des Livres Blancs, tels que, Grands-Livres, Journaux, &c.

H. RAMSAY,

Bureau du Journal du Cultivateur, Montréal.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Le Soussigné a reçu maintenant son assortiment ordinaire et étendu de Papier, Livres de Compte, Livres d'Ecoles, &c.
Montréal, 1853.

H. RAMSAY.

LIVRES D'AGRICULTURE, INSTRUMENS, SEMENCES, &c.

Le Soussigné exécutera avec promptitude les Commandes pour Livres d'Agriculture, Instrumens, Semences, &c., pourvu qu'on lui fasse tenir une description détaillée de ce qu'on veut avoir, et un dépôt à un montant raisonnable sur la valeur des articles demandés.
Montréal, 1853.

H. RAMSAY.

AGNEAUX DE LEICESTER.

QUELQUES individus de la Vraie Race de Leicester à vendre par le Soussigné,
A. DUFF, Lachine.